

X

**DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES**

COMPTE RENDU POUR 1972

Table des matières

- I. Législation (p. 6).
- II. Motions en suspens (p. 7).
- III. Conférences intercantionales : Conférence des chefs de départements de l'instruction publique (p. 11). — Conférence des secrétaires généraux, chefs de services et d'offices (p. 14). — Autres conférences, conseils et commissions (p. 18).
- IV. Secrétariat général : Personnel. — Locaux. — Activité. — Conférence des chefs de services (p. 24). — Cours de perfectionnement. — Conseil de la réforme et de la planification scolaires (p. 25). — Secrétariat des cours et examens (p. 31). — Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (p. 32). — Centre de recherches psychopédagogiques de l'enseignement secondaire (p. 34). — Office cantonal et régional d'orientation professionnelle (p. 35). — Orientation préuniversitaire (p. 37). — Office des fournitures et éditions scolaires. — Centre d'initiation au cinéma (p. 39). — Commission cantonale vaudoise du cinéma scolaire (p. 41). — Télévision scolaire (p. 42). — Radio scolaire. — Moyens audio-visuels (p. 43). — Commission cantonale d'éducation routière (p. 44). — Office cantonal de l'éducation physique de la jeunesse (p. 45). — Sport-Toto (p. 48).
- V. Enseignement primaire : Personnel (p. 51). — Elèves (p. 53). — Groupements intercommunaux. — Constructions scolaires (p. 55). — Enseignement (p. 56). — Subventions et allocations (p. 62).
- VI. Enseignement secondaire : Personnel (p. 63). — Elèves (p. 65). — Enseignement (p. 79). — Bâtiments (p. 81). — Ecolages, dispenses d'écolages, bourses d'études (p. 83). — Enseignement privé (p. 85).
- VII. Enseignement supérieur et cultes : Personnel administratif. — Activité du service (p. 87). — Université (p. 97). — Chronique des facultés et des écoles (p. 100). — Bibliothèque cantonale et universitaire (p. 122). — Archives cantonales vaudoises (p. 134). — Musée cantonal des beaux-arts (p. 136). — Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (p. 140). — Musée romain, Avenches (p. 142). — Cabinet des médailles (p. 144). — Musée botanique (p. 145). Jardin botanique de Lausanne. — Jardin alpin de Pont-de-Nant (p. 146). — Musée géologique (p. 147). — Musée zoologique (p. 149). — Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué (p. 152). — Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (p. 156). — Eglise catholique (p. 158).

I. Législation

- Loi du 13 septembre 1972, modifiant celle du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire (art. 122 quater).
- Décret du 23 février 1972 accordant un crédit pour l'expérience de Rolle.
- Décret du 23 février 1972 accordant un crédit pour l'organisation de cours à l'intention du corps enseignant.
- Décret du 23 février 1972 accordant un crédit pour l'étude de constructions destinées à l'enseignement secondaire supérieur.
- Décret du 9 mai 1972 accordant un crédit pour l'aménagement de la zone sportive de la Cité universitaire de Lausanne-Dorigny.
- Décret du 17 mai 1972 accordant un crédit pour la construction du Centre d'enseignement secondaire supérieur du Nord vaudois (CESSNOV).
- Décret du 17 mai 1972 accordant un crédit pour la construction de l'Ecole technique supérieure à Yverdon.
- Décret du 19 septembre 1972 relatif à la participation de l'Etat de Vaud à la « Société immobilière du Conservatoire S. A. ».
- Décret du 4 décembre 1972 ayant trait au transfert à l'Etat de Vaud du Gymnase du Belvédère et à la commune de Lausanne des collèges de Béthusy et de l'Elysée.
- Décret du 27 novembre 1972 accordant un crédit d'un million de francs pour l'agrandissement de la Maison de la Radio à Lausanne.
- Arrêté du 14 avril 1972 désignant l'aire de recrutement du Collège de Vevey comme seconde zone pilote pour un essai d'application de la réforme.
- Arrêté du 28 avril 1972 interdisant la distribution de tracts dans les établissements d'instruction publique ou à proximité de ceux-ci.
- Arrêté du 28 avril 1972 modifiant le règlement général du 10 février 1971 pour les établissements d'instruction publique secondaire du canton de Vaud (art. 84 bis et ter : participation à des manifestations non autorisées).
- Arrêté du 12 juillet 1972 abrogeant celui du 28 avril 1972 interdisant la distribution de tracts dans les établissements d'instruction publique ou à proximité de ceux-ci.
- Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires fédérales (art. 27, 27 bis et 27 quater de la Constitution fédérale) automne 1972, 220 R. 8/72.

II. Motions en suspens

Cousin et consorts, concernant les frais résultant de la fréquentation des établissements d'enseignement supérieur (1^{er} novembre 1963).

Maurice Rochat et consorts concernant les bourses d'études (18 novembre 1963).

Deppen et consorts concernant l'octroi d'allocations d'études (7 septembre 1965).

Le projet de loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle répond à ces motions. L'exposé des motifs et le projet de loi seront soumis au Grand Conseil au cours de la session de mai 1973.

Nicod et consorts demandant au Conseil d'Etat de prévoir certaines mesures pour encourager l'éducation des adultes (3 décembre 1963).

Erica Carrard et consorts sur la possibilité de subventionner la construction de locaux paroissiaux (30 août 1965).

Ce problème de l'éducation des adultes et du soutien qu'il incombe aux pouvoirs publics de lui donner est désormais l'objet des travaux de la commission fédérale d'experts pour l'étude des questions concernant la politique culturelle suisse.

Ogay et consorts demandant la création d'un centre de recherches pédagogiques (10 novembre 1964).

Le projet de statut d'un Centre vaudois de recherches pédagogiques est achevé.

Maurice Rochat et consorts concernant les examens annuels de l'école primaire (9 mai 1966).

Anne-Catherine Menétrey et consorts demandant la modification des articles 142 à 147 de la loi sur l'instruction publique primaire et 20 et 38 de la loi sur l'instruction publique secondaire (17 mai 1972).

Cet objet est lié à la réforme scolaire. Il convient d'attendre les résultats des expériences de Rolle et de Vevey sur une nouvelle manière d'apprécier le travail des élèves.

L'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDPA) a été chargé d'une recherche dans ce domaine.

Clavel et consorts demandant la modification des articles 128 et 129 de la loi sur l'instruction publique primaire (18 décembre 1967).

Pierre Vuillemin et consorts concernant la situation financière des maitresses enfantines (15 septembre 1971).

Ces deux motions touchent au statut du personnel enseignant primaire. La décision du Conseil d'Etat, qui répond à la dernière, a pris effet le 1^{er} juillet 1972. La première, pour sa part, a pris une nouvelle dimension par le dépôt, en 1972, de la motion Debluë et consorts. Les travaux de la commission extraparlémentaire, dont la constitution était envisagée l'an dernier, ont de ce fait dû être reportés.

Anne-Catherine Menétréy et consorts, concernant les professions parascolaires (7 mai 1968).

L'institution d'un service de l'enseignement spécialisé, attribué au Département de la prévoyance sociale et des assurances, répond dans les faits à cette motion. Il convient d'attendre les résultats du développement de ce service.

Claude Péréy et consorts demandant la création de collèges secondaires intercommunaux (18 novembre 1968).

Gabrielle Ethenoz et consorts demandant la modification de l'article 4 ter de la loi du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire (19 novembre 1969).

Ces deux motions ont d'abord fait l'objet des travaux de la commission d'experts chargée de rechercher un système de péréquation intercommunale indirecte.

Lors de l'examen du rapport présenté par cette commission, le Conseil d'Etat a admis que la répartition des charges financières de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire soit examinée pour elle-même, et donc dissociée du problème général de la péréquation financière intercommunale.

Le Département de l'instruction publique et des cultes a donc confié à un groupe de travail restreint, dont un des motionnaires fait partie, le soin de revoir fondamentalement les modalités de cette répartition pour les adapter notamment aux conditions nouvelles.

Les documents et renseignements de base ont été réunis à son intention par les services du Département de l'instruction publique.

Jean Kratzer, demandant l'étude d'un projet de Centre d'enseignement secondaire pour l'Est vaudois (4 décembre 1968).

Dans un exposé des motifs et projet de décret de février 1972, le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil un rapport sur la décentralisation de l'enseignement secondaire supérieur et demandé des crédits pour diverses études inscrites au programme de cette décentralisation. Par l'adoption du décret du 23 février 1972, qui accorde notamment un crédit de 840 000 francs pour financer les études de la construction d'un Centre d'enseignement secondaire supérieur de l'Est vaudois, le Grand Conseil a admis le principe même de la création de ce centre et répondu exactement aux propositions que M. Kratzer présentait dans sa motion.

Piller et consorts demandant l'introduction de cours facultatifs de circulation routière pour les élèves de 16 à 19 ans (24 novembre 1969).

Un successeur a été donné au doyen chargé d'élaborer un projet, et décédé entre-temps. Les travaux de la commission sont en voie d'achèvement.

Neukomm et consorts demandant l'étude des conditions de l'enseignement médical de base (10 décembre 1969).

Depuis le moment où la motion a été développée, des changements importants sont intervenus dans l'enseignement de la médecine, en particulier durant les deux premières années d'études. L'Université a introduit en automne 1972 un nouveau plan des études médicales, dit « Plan Rossi ».

La réponse à cette motion tiendra compte de ces nouveaux éléments ; elle sera donnée au plus tard en septembre 1973.

Cevey et consorts demandant une aide en faveur des associations privées ou semi-publiques qui mettent sur pied des manifestations artistiques et culturelles (11 mai 1970).

Lilliane Favre et consorts concernant le Fonds cantonal des arts et lettres (21 février 1972).

Une révision des règlements du Fonds cantonal des arts et des lettres, donnant suite à ces deux motions, est à l'étude. Par ailleurs, la réponse du Conseil d'Etat devra tenir compte des résultats d'une importante enquête faite sur le plan suisse, sur la politique culturelle des cantons. Si cette enquête est terminée à fin 1973, il sera possible de répondre à ces deux motions dans le courant de 1974.

Gfeller et consorts demandant la modification de l'article 148 du règlement d'application de la loi du 25 mai 1960 sur l'instruction publique primaire (7 septembre 1970).

Une première suite a été donnée à cette motion : les subventions aux communes pour les constructions scolaires ont été étendues aux locaux situés dans des immeubles autres que les bâtiments scolaires, à condition que les communes en soient propriétaires. Le subventionnement du prix de location de locaux situés hors des collèges pose en revanche plusieurs problèmes délicats, dont certains aspects ressortissent aux relations financières Etat-communes encore à l'étude.

Ogay et consorts concernant la rémunération du personnel social en milieu scolaire (8 décembre 1970).

Cette motion pose un problème nouveau, assez complexe en ce sens qu'il concerne les communes. Son étude dépendra des décisions générales qui seront prises quant aux relations financières Etat-communes.

Jean-Louis Miéville et consorts concernant les constructions scolaires.
(Transmis au Département des travaux publics) (15 novembre 1971.)

La commission nommée par le Conseil d'Etat a mis au point un projet de règlement. Celui-ci sera assorti de directives dont l'étude est en voie d'achèvement.

Ferdinand Perreaud et consorts demandant la modification de l'article 7 du règlement concernant les indemnités pour frais de transport des élèves de l'enseignement secondaire inférieur (15 novembre 1971).

Les questions posées par le motionnaire touchant essentiellement les conditions faites par le chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher pour les transports d'écoliers, le Département de l'instruction publique et des cultes est intervenu auprès de la direction de cette compagnie en avril 1972. Il vient de lui adresser un rappel au début de mars 1973. Dès que la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher aura répondu aux questions qui lui ont été posées, le Conseil d'Etat sera en mesure de renseigner le motionnaire.

John Debluë et consorts demandant la modification de la loi du 25 mai 1960 sur l'instruction publique primaire (regroupements scolaires) (23 février 1972).

Cette motion est un aspect de la motion Clavel et consorts (domicile du personnel enseignant). Un premier avis de droit a fourni une partie de l'information nécessaire. Il reste à étendre l'étude en cours du particulier au général.

Georges Rapp et consorts demandant la modification de l'article 82, lettre a, de la loi sur l'instruction publique secondaire (17 mai 1972).

Les travaux pour répondre à cette motion sont en cours. Les associations professionnelles ont été consultées sur le projet de réponse élaboré par le Département de l'instruction publique. Une réponse à cette motion est prévue pour septembre 1973.

III. Conférences intercantionales

1. Conférence des chefs de départements de l'instruction publique

1.1 Conférence suisse

Présidence : Hans Hürlimann, conseiller d'Etat, ZG.

Comité : Dès l'automne 1972, le nombre des membres du comité a été porté à sept : M. H. Hürlimann, président, ZG ; M. Raymond Broger, AI ; M. Alfred Gilgen, ZH ; M. François Jeanneret, NE et Antoine Zufferey, VS (qui succèdent à M. J.-P. Pradervand, VD) ; M. Léo Lejeune, BL ; M. Alfred Wyser, SO.

Jusqu'au départ de M. Pradervand, le secrétaire de la Conférence romande, M. Jean Mottaz, VD, assistait aux séances.

Secrétaire général : M. Eugène Egger, GE.

Procès-verbaux : Mlle Ursula Rohrer. '

Séances :

Plénières : 27 avril, Berne ; 22 juin, Berne ; 2-3 novembre 1972, Aarau (assemblée annuelle).

Comité : 15 mars, Berne ; 29 mai, Zurich ; 22 juin, Berne ; 27 septembre, Berne ; 22 décembre 1972, Berne (séance constitutive du nouveau comité).

Objets principaux :

Budget de la conférence.

Enseignement deuxième langue ; enseignement mathématiques modernes ; enseignement langue maternelle ; structures de « l'école suisse de demain » ; politique des bourses d'études ; réforme des gymnases ; politique universitaire suisse ; statistiques scolaires ; règlement de gestion et revision des statuts. Rapports et comptes divers. Education des jeunes filles. Scolarisation des enfants d'ouvriers étrangers. Contrôle des écoles privées. Subventions diverses.

VII. Enseignement supérieur et cultes

Personnel administratif

Mme Claudine Gaus-Margot, engagée par contrat de droit privé, a été nommée à titre définitif en qualité d'employée de bureau qualifiée.

Activité du service

La collaboration universitaire intercantonale

Une des conséquences heureuses de la loi fédérale d'aide aux universités, est la nécessité impérieuse d'une collaboration entre les hautes écoles du pays. En 1972, la coordination entre les cantons universitaires s'est sensiblement renforcée.

Sur le plan de la Suisse romande, il y a lieu de mentionner quatre des questions qui ont retenu le plus longuement les autorités universitaires et cantonales.

Il s'agit, tout d'abord, du problème des immatriculations en faculté de médecine. Faute de disposer d'une étude prospective complète et sûre, sur le nombre des médecins qui seront nécessaires ces prochaines années pour notre pays, nous devons faire face à des demandes d'admission toujours plus fortes en médecine. En 1972, grâce au système de préinscription obligatoire avant le 1^{er} juin, il a été possible d'immatriculer en automne tous les étudiants « prioritaires » désirant commencer des études médicales. Si certains aménagements ont été nécessaires, s'il n'a pas été possible de satisfaire les vœux de quelques-uns, il faut souligner que tous les étudiants francophones ont été admis. Il est à craindre cependant que l'an prochain des mesures plus restrictives devront être prises, introduisant un « numerus clausus » regrettable mais inévitable.

Dans le cadre de la Faculté de médecine également, l'Université de Lausanne a décidé, d'entente avec les autres universités romandes, d'introduire un nouveau plan d'études médicales, dit « Plan Rossi ». Si les modifications qu'entraîne ce plan au niveau de la première année des études ont été relativement facilement absorbées — et surtout à moindre frais — c'est aux installations du Collège propédeutique de Dorigny qu'on le doit. Cet important bâtiment a permis de disposer des places nécessaires aux nouveaux enseignements de première année.

Le répit ne sera que de courte durée, car il s'agit de trouver dès maintenant des solutions pour la suite, au niveau des semestres cliniques en particulier. Il faut prévoir une augmentation très sensible des frais tant pour les investissements que pour le personnel enseignant.

En psychologie, des aménagements ont dû être trouvés pour une plus judicieuse répartition des enseignements et des étudiants. La convention adoptée en 1970 a été modifiée. Les Universités de Lausanne et de Genève ont adopté un tronc commun équivalent permettant, au passage dans le second cycle, le choix d'une série d'options réparties entre toutes les universités romandes.

Enfin, une étude importante a été menée à chef l'an dernier ; c'est celle de la réorganisation des études de pharmacie et celle de regrouper à Lausanne tout ce qui touche à l'enseignement de cette discipline. Si les décisions de principe sont prises, il faudra attendre quelques années encore, pour que soit créée une véritable Ecole romande de pharmacie. Il faudra, en effet, édifier pour cela un bâtiment à Dorigny.

C'est dans le cadre de la Conférence universitaire suisse que s'édifie la collaboration entre les hautes écoles du pays. Cependant, l'objet principal des préoccupations de la CUS, ces douze derniers mois, a été la préparation d'une nouvelle loi sur les universités qui devra remplacer dès le 1^{er} janvier 1975 l'actuelle loi du 28 juin 1969 sur l'aide aux universités. A côté de la Conférence, divers milieux, comme le Conseil suisse de la science ou la Conférence des recteurs, ont présenté des propositions ayant un certain intérêt même si elles ne paraissent pas pouvoir nous convenir. Il est trop tôt cependant pour esquisser ce que sera cette future loi. Une commission, que préside le conseiller fédéral Tschudi, est au travail. Le canton de Vaud y est représenté par M. J.-E. Dubochet, délégué du Conseil d'Etat à la construction.

Enfin, la collaboration entre l'Ecole polytechnique et l'Université de Lausanne est toujours très étroite. La réussite de cette coordination doit être recherchée dans l'efficacité de la commission paritaire, que préside M. le Dr P. de Haller, membre du Conseil suisse de la science.

Subventions fédérales

Le canton de Vaud a reçu de la Confédération en 1972, au titre des subventions de base, les montants suivants :

Fr. 1 072 536.— suppléments pour 1970 et 1971 ensuite de la nouvelle réglementation pour le calcul des subventions par rapport au régime transitoire

» 2 572 545.— représentant le solde de l'exercice de 1971

» 8 608 946.— représentant une avance sur l'exercice de 1972

Fr. 12 254 027.— somme totale reçue en 1972.

Les subventions de base permettent au canton de Vaud de couvrir en partie la forte augmentation du coût de l'enseignement universitaire.

Voici un résumé des comptes et budgets de l'Université de Lausanne pour les années 1971, 1972 et 1973 :

	Comptes 1971	Budget 1972	Budget 1973
Traitements et charges sociales	18 823 435.—	19 893 700.—	24 948 800.—
Crédits de fonctionnement et frais d'exploitation	4 151 495.—	4 621 700.—	6 023 200.—
Versement à des fonds spéciaux	3 209 500.—	3 020 000.—	3 680 000.—
Versement pour l'enseignement au niveau des cliniques	30 941 900.—	33 568 500.—	24 622 500.—
Total	57 126 330.—	61 103 900.—	59 274 500.—

La diminution du budget de 1973 par rapport à celui de 1972, provient de la très forte diminution du versement du Département de l'instruction publique et des cultes à celui de l'intérieur et de la santé publique, pour couvrir les frais de ce département relatifs à l'enseignement au niveau des cliniques dans les hôpitaux universitaires. En effet, jusqu'en 1972, la contribution de l'instruction publique était calculée sur la base du 30 % des frais des établissements hospitaliers, ceci conformément aux indications du rapport Labhart. Dès 1973, il a été convenu de calculer cette contribution sur la base d'un montant forfaitaire de Fr. 50 250.— par étudiant en clinique. La somme de Fr. 50 250.— représente, selon les calculs de la Division de la science et de la recherche, le coût moyen en Suisse d'un étudiant accomplissant ses études cliniques, durant les années 1969 à 1974 (première période de subventionnement).

Aucune subvention pour des investissements pour l'Université de Lausanne, autres que celles destinées à Dorigny et comptabilisées par le Comité directeur du BUD, n'a été versée en 1972.

Projets de nouvelles lois

Le groupe de travail chargé d'élaborer un nouveau projet de loi sur l'Université de Lausanne a terminé ses travaux. Tenant compte des directives qui lui ont été données par la commission extraparlamentaire, il a rédigé deux avant-projets sur le chapitre de la « participation ». Le premier prévoit une participation effective du corps intermédiaire et des étudiants aux organes de décision. Le second envisage une procédure de consultation seulement. Il se rapproche en cela des expériences faites à l'université dans le cadre de la deuxième année expérimentale.

Le projet du groupe de travail a été remis au Conseil d'Etat. Ce dernier a décidé de le renvoyer à la commission extraparlamentaire pour qu'elle élabore un projet définitif. Un délai au 30 juin 1973 lui a été donné pour cela.

Le projet de loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle est prêt depuis plusieurs mois. Le département attendait avant de le soumettre au Conseil d'Etat, puis au Grand Conseil, que la nouvelle loi fédérale sur les bourses d'études soit publiée. Il semble que la Confédération renonce pour le moment à aller de l'avant. C'est la raison pour laquelle la loi vaudoise sera soumise au Grand Conseil lors de sa session du printemps 1973.

Activités culturelles

Ce domaine important, dont est responsable le chef du Service de l'enseignement supérieur et des cultes, est trop souvent laissé de côté. Le temps manque pour aborder ces problèmes d'une façon approfondie.

Grâce à l'aide précieuse de M. Georges Jaccottet, délégué à la protection des biens culturels, le canton de Vaud a pu conduire une enquête et répondre aux nombreuses questions posées par une commission fédérale, présidée par M. Gaston Clottu, ancien conseiller national et chargée de définir la politique culturelle des pouvoirs publics.

Le canton de Vaud participe financièrement au Fonds du théâtre en Suisse romande. Par l'intermédiaire de ses trois délégués au comité de gestion de ce fonds, il participe à l'examen puis au choix des programmes qui sont proposés par les diverses troupes. C'est sur la base de ces programmes que sont ensuite répartis entre elles les moyens mis à disposition par le canton et la commune de Lausanne.

Au Conservatoire de musique de Lausanne, un nouveau directeur, M. Michel Rochat, a remplacé M. Rainer Boesch, démissionnaire, dès le 1^{er} septembre 1972. L'institut de musique de la rue du Midi s'efforce de poursuivre son activité grâce aux moyens financiers que mettent à sa disposition le canton de Vaud et la commune de Lausanne. En 1972, le Grand Conseil vaudois a voté un décret autorisant le canton de Vaud à faire partie d'une société immobilière chargée de construire un nouveau conservatoire. Cette société est constituée par la Fondation du Conservatoire, la commune de Lausanne et l'Etat de Vaud. Chacun des trois partenaires contribue au capital initial par un versement unique de Fr. 500 000.—.

En automne 1972 enfin, le Conseil d'Etat a désigné une importante commission, qui, placée sous la présidence de M. Paul Chaudet, ancien conseiller fédéral, sera chargée de mettre sur pied les manifestations qui, en 1975, marqueront le 700^e anniversaire de la consécration de la Cathédrale de Lausanne.

Cité universitaire de Lausanne-Dorigny

Le Comité directeur du bureau de construction de l'Université à Dorigny a poursuivi son activité dans le cadre des directives que lui donne le Conseil d'Etat. Il y a lieu de signaler les activités particulières suivantes :

Collège propédeutique

Le Collège propédeutique est en service depuis fin 1970.

En plus des étudiants auxquels il était destiné, il abrite :

- a) les étudiants de physique 2^e année travaux pratiques,
- b) l'Institut des mathématiques,
- c) l'Institut des sciences de la terre (partiellement),
- d) l'Institut de géographie.

Des auditoires sont mis à la disposition de l'EPFL.

Les dépenses effectives au 31 décembre 1972 s'élèvent à Fr. 22 996 000.— pour la construction et à Fr. 2 700 000.— pour l'inventaire.

Bâtiment des sciences physiques

Ce bâtiment réunit les instituts de physique expérimentale, de physique nucléaire, de physique théorique, d'astronomie et de cristallographie. Il a été mis en chantier en juillet 1971 et sera remis à l'université en automne 1973.

Son coût de construction, calculé à l'indice zurichois de 1971 (132,2) est de Fr. 17 800 000.— et celui de l'inventaire de 3,9 millions.

Les dépenses effectives au 31 décembre 1972 sont de Fr. 10 173 000.— pour le bâtiment et de Fr. 784 000.— pour l'inventaire.

Les principales caractéristiques de cet édifice sont :

Surface nette en mètres carrés	5 965
Surface brute	10 601
Cube S. I. A.	53 664
Nombre de places de travail	457

Faculté des sciences morales

Les études sur l'aménagement de la zone est du terrain de Dorigny ont abouti à un plan directeur détaillé qui prévoit la construction par étape des facultés des sciences morales selon le calendrier suivant :

1976 : Achèvement d'une étape des locaux des sciences morales pour 1500 étudiants.

1977 : Bibliothèque centrale universitaire et locaux communs.

1978 : Deuxième étape des bâtiments des sciences morales, capacité de 1750 étudiants.

Coût total estimé (prix octobre 1972) : 96 millions.

Terrains de sports

Les travaux préparatoires exécutés précédemment ont permis d'entreprendre la phase finale de l'aménagement des deux terrains de football en gazon et d'un terrain en terre battue. Un terrain multijeu à revêtement de bitume est également en construction.

Fr. 644 000.— ont été dépensés et Fr. 153 000.— sont engagés.

L'étape d'urgence a fait l'objet d'un exposé des motifs au Grand Conseil et, par le décret 167 du 9 mai 1972, un crédit d'un montant de Fr. 2 102 500.— était accordé au Conseil d'Etat, soit la part cantonale des dépenses devisées à Fr. 8 410 000.—.

La procédure principale pour la demande de subvention est en cours. Les ouvrages prévus sont :

- une salle omnisports,
- aménagements extérieurs, raccordements et divers imprévus,
- un terrain d'athlétisme,
- quatre courts de tennis.

La salle omnisports a fait l'objet d'un concours-soumission et a été adjugée à un consortium d'entreprises pour le montant de Fr. 4 130 000.—.

Les travaux débiteront dans le courant de février 1973 et seront terminés au printemps 1974.

Infrastructure

Caniveaux. — Le caniveau principal de la zone de la Faculté des sciences est achevé ; son embranchement le reliant à la zone sportive également. Il s'agit maintenant de réaliser sa prolongation en direction des sciences morales. Le coût de cette prochaine étape est devisé à Fr. 5 800 000.—.

Routes et parkings. — Les travaux à entreprendre en 1973 sont :

- a) la route mitoyenne entre l'Université et l'EPFL ;
- b) des aménagements afin de créer un cheminement pour piétons depuis le nord de la propriété jusqu'à la zone sportive et au lac.

Coût : 1 million.

La route de ceinture et les parkings qui devront être construits avant l'arrivée des premiers étudiants des sciences morales à Dorigny ont été estimés à Fr. 6 000 000.—.

La route de la Sorge est actuellement terminée et absorbe pratiquement tout le trafic à destination du Collège propédeutique et, par la suite, des autres constructions.

Montant de la dépense : Fr. 1 728 000.— (31 décembre 1972).

Centrale thermique

Les études pour la construction d'une centrale commune aux hautes écoles et à d'autres partenaires (communes de Lausanne, Renens, Ecublens, Chavannes) sont en cours.

La décision de construire ou non doit intervenir dans le courant de l'été.

Comblement du lac

L'aménagement des rives du lac à Dorigny, la création d'un port à l'intention des hautes écoles fera, au printemps, l'objet d'une demande de crédit auprès du Grand Conseil.

Cet ouvrage répond à de multiples nécessités :

- aménagement d'un port,
- assainissement de la rive,
- augmentation de la surface mise à disposition de la zone sportive,
- transport avantageux des matériaux provenant des chantiers des hautes écoles.

Le coût des travaux est devisé à Fr. 7 000 000.—, dont Fr. 2 000 000.— seront utilisés en 1973-1974.

Fonds cantonal des arts et des lettres

La Commission consultative a tenu séance le 7 juillet 1972, au cours de laquelle elle a examiné près d'une quinzaine de demandes de subside.

Sur son préavis, le Département a accordé des subsides pour un montant total de Fr. 60 975.— à des artistes (peintres, sculpteurs, écrivains, musiciens) et à des orchestres et sociétés chorales du canton.

D'autre part, il a été attribué les subventions suivantes :

Orchestre de Chambre de Lausanne	Fr. 412 900.—
Orchestre de la Suisse romande	» 178 000.—
Fonds du Théâtre en Suisse romande	» 325 000.—

Fondation Maisons pour étudiants

Le contrat qui lie la Fondation Maisons pour étudiants de l'Université de Lausanne à ses fondateurs, le Conseil d'Etat de Vaud et la Municipalité de Lausanne, nous impose de loger au moins 75 % d'étudiants de nationalité suisse. Toutefois, il a été convenu, par le Conseil de fondation, d'assimiler les boursiers de la Confédération, quant à cette priorité, aux étudiants suisses.

Rappelons que, en 1967, sur 338 étudiants logés dans les maisons, seuls 64 étaient suisses, soit 19 %. Les statistiques établies à fin octobre 1972 :

Maisons	Suisse		Boursiers de la Confédération		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Rhodanie	79	59,4	17	12,8	96	72,2
Cèdres	27	45,8	20	33,9	47	79,7
Falaises	112	71,8	12	7,7	124	79,5
Fondation	218	62,6	49	14,1	267	76,7

montrent que le pourcentage d'étudiants suisses imposé par nos fondateurs a pu être atteint en maintenant un taux d'occupation de 97 %. En effet, les maisons sont pleines et les listes d'attente, constituées par une forte majorité d'étudiants étrangers, toujours aussi longues.

Maisons	Demandes reçues pour le semestre hiver 1972-1973	Chambres attribuées
Rhodanie/Cèdres	172	53
Falaises	165	51
Fondation	337	104

Quant à la distribution des étudiants dans les écoles et facultés, elle se présente comme suit :

Maisons	EPFL		Médecine		Pharmacie		Autres	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Rhodanie . . .	85	69,7	4	—	9	7,0		
Cèdres	55	93,2	—	—	—	—		
Falaises . . .	3	—	104	68,0	19	3,0		
Fondation . .	143	42,8	108	32,3	28	8,4	69	*

* Inférieur à 4 % par école ou faculté.

Les maisons offrent à l'étudiant, non seulement un studio pour y travailler et dormir, mais d'importants et coûteux services assumés par deux secrétaires, deux concierges et quatorze femmes de ménage à plein temps. Les studios sont nettoyés chaque semaine, les cuisines, douches, WC et passages tous les jours. Les linges de toilette sont changés chaque semaine, les draps tous les quinze jours.

S'il est heureux que les étudiants puissent être logés confortablement et à bon compte — le prix des chambres de nos maisons n'a pas augmenté depuis leur ouverture — le coût de l'entretien des bâtiments a suivi l'évolution rapide des coûts de construction et celui des services a suivi l'évolution des salaires. Le déficit d'exploitation, couvert par l'Etat et la Confédération, ne peut donc qu'augmenter année après année.

Protection des biens culturels

L'une des principales activités de l'Office de la protection des biens culturels en 1972 a consisté à dépouiller les réponses données par les municipalités au recensement des biens culturels. Nombre de ces réponses ont apporté des renseignements intéressants. Cependant, il convient encore de les étudier, de les vérifier et, le cas échéant, de les compléter.

Pour procéder à ces études, en ce qui concerne les biens culturels immeubles, le Conseil d'Etat a désigné un groupe de travail qui comprend, sous la présidence du directeur de l'Office, le chef du Service de l'urbanisme et des bâtiments, l'archéologue cantonal, un historien d'art et deux architectes membres de la Commission des monuments historiques.

Pour l'établissement de l'inventaire général des biens culturels, les études de ce groupe ont permis d'attribuer les différents immeubles considérés aux trois catégories prévues sur le plan suisse, de déterminer le genre et la nature des dossiers de sécurité à établir pour chacun de ces biens suivant les prescriptions de la loi fédérale sur la protection des biens culturels et, dans certains cas, d'envisager d'ores et déjà les mesures spéciales qu'il y aurait lieu de prendre en temps opportun pour assurer leur protection.

L'examen des réponses des municipalités par le groupe de travail s'est révélé également utile pour la sauvegarde des monuments en général. En effet, les représentants de la Commission des monuments historiques, qui font partie dudit groupe, peuvent juger si certains des biens mentionnés dans les réponses et qui ne sont pas encore classés comme monuments historiques mériteraient de l'être ou devraient, à tout le moins, être portés à l'inventaire prévu par les articles 12 et 49 de la loi cantonale du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites. Les constatations faites à ce sujet sont transmises au service compétent.

D'autre part, l'Office a complété la liste des biens culturels meubles en se fondant sur les dossiers de la Commission d'art religieux qui donnent des indications détaillées sur les biens qui appartiennent aux paroisses de l'Eglise évangélique réformée.

A la fin de l'année, l'Office a procédé à une nouvelle enquête auprès des responsables des musées et des propriétaires de collections afin de déterminer notamment dans quelle mesure ces institutions possèdent des inventaires des biens en leur possession, quelles seraient les dimensions des abris antiaériens nécessaires pour garantir la protection de ces biens et quelles sont les personnes occupées dans ces institutions qui pourraient être incorporées dans la protection civile en qualité de personnel de la protection des biens culturels.

Une commission d'experts a été chargée par le Conseil fédéral d'étudier diverses questions concernant la politique culturelle suisse. Cette commission a adressé à toutes les autorités cantonales et communales des questionnaires destinés à établir quelles avaient été les dépenses faites pour favoriser le développement de la culture dans leur population, en ce qui touche la musique, les lettres, les beaux-arts, le théâtre, le cinéma, les sciences, etc.

Comme on peut s'en rendre compte, une telle enquête portant sur des dépenses de l'Etat correspondant soit à des exploitations directes (par exemple : musées, Ecole des beaux-arts) soit à des aides financières accordées à des institutions privées (par exemple : orchestres, troupes théâtrales, sociétés savantes) a exigé des recherches longues, souvent compliquées, dans des comptes très divers, dépendant en outre des services et de départements différents.

Le délégué du Conseil d'Etat à la protection des biens culturels a été chargé de procéder à ces recherches et c'est ainsi qu'il a consacré une partie de son activité du premier semestre de 1972 à la préparation, puis à la mise au point des formules destinées à communiquer à la Commission fédérale d'enquête les renseignements qu'elle avait demandés.

Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage

I. Secteur de la formation professionnelle et écoles techniques supérieures :

	Vaud	Communes vaudoises	Fondations Fédérations Assoc. div.	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
a) Bourses d'apprentissage (patrons) . .	588 870.—	55 025.—	2 000.—	645 895.—
b) Bourses d'apprentissage (écoles) . .	130 675.—	11 125.—	—	141 800.—
c) Bourses d'études techniques sup. . .	286 445.—	39 405.—	4 100.—	329 950.—
d) Bourses diverses	40 050.—	5 200.—	8 230.—	53 480.—
e) Prêts	9 100.—	—	—	9 100.—
Total	1 055 140.—	110 755.—	14 330.—	1 180 225.—

Total secteur I : 1122 bourses, soit Fr. 1 180 225.—, y compris contribution fédérale.

II. Secteur des études secondaires, artistiques, paramédicales, sociales et universitaires :

Bourses d'études accordées à des élèves fréquentant des	Fr.
Etablissements de degré gymnasial	398 145.—
(voir détail sous le chapitre enseignement secondaire)	
Etablissements secondaires supérieurs divers	357 390.—
Etablissements pour formations paramédicales	98 850.—
Etablissements préparatoires personnel soignant	32 650.—
Etablissements pour formations sociales	148 575.—
Etablissements pour enseignements primaires	242 550.—
Etablissements pour formations artistiques (prêts)	314 250.—

Fonds cantonal des études supérieures (Hautes Ecoles - Université)

La Commission du Fonds cantonal des études supérieures a examiné 590 dossiers au cours du semestre d'été 1972 et 555 dossiers au cours du semestre d'hiver 1972-1973. Les bourses accordées à fonds perdu se montent à Fr. 2 237 720.—, les prêts remboursables à plus ou moins longue échéance ont atteint Fr. 142 335.—, soit au total Fr. 2 380 055.—.

En application de la loi fédérale de 1965, la participation de la Confédération (45 % des bourses accordées à fonds perdu) est de Fr. 1 006 974.—.

Au cours de l'année civile 1972, Fr. 365 430.— ont été récupérés à titre de remboursements de montants accordés antérieurement sous forme de prêts.

Total secteur II	1543 bourses, soit Fr. 3 972 465.—
Total secteur I	1122 bourses, soit Fr. 1 180 225.—
Total Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage . . .	<u>2665 bourses, soit Fr. 5 152 690.—</u>

Université

Nomination de professeurs. — Le Conseil d'Etat a nommé en qualité de professeurs extraordinaires :

- à la Faculté de théologie : M. Klauspeter Blaser ;
 - à la Faculté de droit : M. Etienne Grisel ;
 - à l'Ecole des sciences sociales et politiques : M. Maurice Jeannot ;
 - à l'Ecole des hautes études commerciales : M. Blaise Lara ;
 - à la Faculté des lettres : Mlle Jeanine Renucci, M. Alain Dubois, M. Jesse Bier, M. Ian Kirby ;
 - à la Faculté de médecine : M. Daniel Gardiol, M. Luciano Ozzello ;
 - à la Faculté des sciences : M. Manfred Schlosser, M. François Vuilleumier.
- Ont été promus à l'ordinariat :
- M. Claude Bridel, professeur à la Faculté de théologie ;
 - M. Jacques Mathyer, professeur à la Faculté de droit ;
 - M. Jacques Bergier, professeur à l'Ecole des SSP ;
 - M. Marc-Henri Amsler, professeur à l'Ecole des HEC ;
 - M. Claude Verdan et M. Emile Gautier, professeurs à la Faculté de médecine.

Professeurs honoraires. — M. Charles Haenny a fait valoir ses droits à la retraite et a été nommé professeur honoraire.

Décès de professeurs honoraires. — L'Université a eu le regret de perdre un professeur honoraire, M. Philippe Meylan, qui a enseigné le droit romain pendant de longues années.

Démission de professeurs. — Ont donné leur démission : M. Gabriel Widmer, professeur ordinaire de dogmatique à la Faculté de théologie ; M. Jesse Bier, professeur extraordinaire de littérature américaine à la Faculté des lettres ; M. François Vuilleumier, professeur de zoologie et d'écologie animale à la Faculté des sciences.

Statistique du corps enseignant. — Au 15 octobre 1972, l'Université comptait 35 professeurs honoraires, 74 professeurs ordinaires, 68 professeurs extraordinaires, 35 professeurs associés, 20 professeurs assistants, 12 professeurs invités, 47 chargés de cours, 56 privat-docents, 26 maîtres-assistants, 22 lecteurs et 5 chefs de travaux, soit au total 400 enseignants.

Administration générale. —

Sénat. — Le Sénat a tenu cinq séances, sous la présidence du professeur Guy Flattet. Ces séances ont été consacrées aux problèmes d'administration courante de l'Université : adoption du budget ajusté de l'année 1972, examen du rapport sur les comptes et la gestion de l'Université. Le Sénat s'est également préoccupé du transfert de l'Université à Dorigny et de l'agitation étudiante.

Rectorat. — Au cours de l'année académique 1971-1972, le Rectorat a tenu 67 séances. Il a été reçu à deux reprises par la délégation du Conseil d'Etat aux affaires universitaires et a eu une entrevue avec le Conseil d'Etat in corpore : budget de l'Université et législation fédérale sur les hautes écoles suisses ont été les objets abordés lors de ces rencontres.

Le Rectorat a rencontré le Comité directeur du BUD à trois reprises : les décisions prises en commun concernent la zone sportive de Dorigny, les études relatives aux futurs bâtiments des sciences humaines et l'exploitation des bâtiments et terrains.

Une nouvelle expérience de participation du corps intermédiaire et des étudiants de l'Université a eu lieu dès janvier 1972, dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la seconde année expérimentale : c'est dans les sections, c'est-à-dire les subdivisions des facultés ou écoles, que membres du corps intermédiaire et étudiants étaient appelés à apporter leur collaboration. Cet appel a été diversement suivi : réussite réjouissante dans plusieurs sections ; échec quasi-total ou total dans d'autres.

Le service d'information de l'Université, placé sous la responsabilité de M. Marcel A. Matthey, a développé son activité ; il édite chaque semaine le Memento de l'Université et, selon une périodicité plus espacée, les fascicules d'Uni-Lausanne.

Commission universitaire. — Elle s'est réunie 17 fois, pour s'occuper essentiellement des problèmes d'enseignement. Elle a également été consultée par le Rectorat sur la mise en application des dispositions de la deuxième année expérimentale et sur les problèmes posés par l'agitation étudiante.

Direction administrative. — Le directeur administratif a consacré une bonne partie de son temps aux problèmes que pose l'engagement du personnel technique et administratif et à ceux résultant de la pénurie de locaux. En outre, il a entrepris une étude portant sur la restructuration des différents bureaux ou services qui constituent la direction administrative.

Conférence des recteurs suisses. — Elle a siégé à cinq reprises : les 4 et 5 février 1972, 21 avril 1972, 26 et 27 mai 1972, 5 juillet 1972 13 et 14 septembre 1972.

Conférence universitaire suisse. — Elle s'est réunie quatre fois : les 13 avril 1972, 12 et 13 juin 1972, 21 septembre 1972 et 5 décembre 1972.

Conférence universitaire romande. — Elle a tenu deux séances : les 14 février 1972 et 29 juin 1972.

En outre, les rectorats des universités de Genève et Lausanne ont siégé ensemble à trois reprises, pour discuter notamment des problèmes de développement commun aux deux universités.

Etudiants. — L'Université a eu le chagrin de perdre : M. J.-M. Graugel, élève de quatrième année en chimie et M. J.-Cl. Bonnard, assistant en physique théorique.

Au semestre d'hiver 1971-1972, l'Université comptait 3447 étudiants (dont 1174 étrangers) et 149 auditeurs ; au semestre d'été 1972, 2923 étudiants (dont 964 étrangers) et 63 auditeurs.

Le traditionnel Bal de l'Entraide a eu lieu le 21 janvier 1972 au Palais de Beaulieu ; la journée de l'Entraide s'est déroulée le 9 février 1972.

Diplômes décernés. — Pendant l'année universitaire 1971-1972, l'Université a décerné les grades suivants :

<i>Doctorats :</i>	Droit	8
	SSP	1
	IPSC	—
	HEC	4
	Médecine	23
	Lettres	2
<i>Licences :</i>	Sciences	19
	Théologie	14
	Droit	55
	SSP	66
	HEC	115
	Lettres	38
	Sciences	46

<i>Diplômes :</i>	Médecine	29 et 10 spécialistes
	IPSC	2
	EFM	9
	Sciences	29
<i>Certificats :</i>	Pharmacie	3
	IPSC	—
	EFM	19

Chronique des facultés et des écoles

Faculté de théologie

Etudiants

Le nombre total d'étudiants à la rentrée d'automne 1971 était de 68, dont 11 femmes et jeunes filles, 11 étudiants de 5^e année, 3 boursiers étrangers, 9 étudiants en séjour dans une autre faculté, 14 nouveaux étudiants.

La moitié de ces derniers environ avaient encore à faire l'apprentissage du grec au cours de leur première année avec M. Jacques Sulliger, qui vient de recevoir le titre de lecteur. En hébreu, une initiative intéressante avait été prise par les étudiants des trois facultés romandes. Ceux-ci ont proposé d'organiser à Arzier, en novembre, une semaine d'initiation à la langue hébraïque ; les étudiants de première année ont été mis en contact ainsi avec ceux d'autres facultés, avant de poursuivre leurs conquêtes grammaticales selon l'horaire habituel.

Corps enseignant

M. Gabriel Widmer, professeur de dogmatique, a donné sa démission. Il a été remplacé par M. Klauspeter Blaser, nommé professeur extraordinaire. M. Blaser entrera en fonction le 15 octobre 1972.

M. Jacques Sulliger a été nommé lecteur de grec.

Au semestre d'été, le professeur Heinz Liebing ayant interrompu son enseignement vu sa nomination à Bochum, le professeur Paul Vicaire, de l'Université de Fribourg, a donné un cours à titre de professeur invité sur divers aspects de l'histoire de l'Eglise médiévale.

Rencontre de Faculté et ouverture des cours

La rencontre de la Faculté qui précède immédiatement la reprise des cours s'est déroulée à Monteret-près-Saint-Cergue. Le sujet choisi était « Le projet théologique des réformateurs », sujet discuté sur la base de thèses du professeur invité Heinz Liebing ; ce dernier malheureusement fut empêché par la maladie de participer à la rencontre, mais l'entretien fut repris avec lui par la suite lors d'un « plenum » du semestre d'hiver.

L'ouverture des cours a été l'occasion d'entendre une leçon publique du professeur François Bovon, de la Faculté de théologie de Genève, sur « Le Christ et l'Apocalypse ».

Visites, conférences et réunions diverses

En novembre 1971, l'Institut de Bossey nous invitait à une leçon donnée par le professeur Edmond Jacob, de Strasbourg, sur « Le canon biblique et la théologie de l'Ancien Testament ». D'autres leçons publiques furent organisées en faculté : le 5 novembre 1971, le professeur Michel Desplands, ancien étudiant de la Faculté universitaire de Lausanne, docteur en théologie, enseignant la philosophie de la religion à Montréal : « Le chrétien est-il un homme religieux ? » ; le 15 mai 1972, le professeur Attila Szekeres, de la Faculté de théologie protestante de Bruxelles : « Les questions que pose la pensée de Teilhard de Chardin à la théologie réformée ».

Plusieurs professeurs de la faculté ont participé à Bruxelles à la conférence des professeurs des Facultés de théologie protestante de pays latins en automne 1971. Les travaux ont porté sur les relations entre théologie et sciences humaines et plus généralement sur l'organisation et le programme des études.

Distinctions

M. Henri Meylan, professeur honoraire, a reçu une nouvelle distinction venue de l'étranger : l'Université Paul Valéry de Montpellier (lettres et sciences humaines) lui a conféré le titre de docteur honoris causa.

Diplômes décernés

Quatorze étudiants ont obtenu leur licence au cours de l'année écoulée ; en automne 1971 : MM. Daniel Guex, Jean-Paul Laurent, Edouard Monot, Philippe Nicolet, Etienne Roulet ; au printemps 1972 : M. William Carrard, Mlle Anne Maillard, MM. Maurice Miellard, André Rossier, François Subilia ; en été 1972 : MM. André Jufer, Pierre Marguerat, Jean-Pierre Rageth, Mme Françoise Subilia. En novembre 1971, M. Eric Dubuis a reçu un prix de faculté.

De son côté, l'Institut des sciences bibliques a poursuivi ses travaux. Un premier mémoire a été présenté et reçu après discussion, résultat des recherches de Mlle Liliane Dambrine sur « L'image de la croissance dans l'Ancien Testament. Etude de la racine Tsemah ». Cinq recherches particulières sont actuellement en chantier, consacrées à Osée, Daniel, Matthieu et Marc. Par ailleurs, onze communications scientifiques ont été discutées au cours de l'année dans le cadre des colloques de l'institut.

Vie des étudiants

Relevons encore des entretiens moins officiels qui eurent lieu dans les plenum de faculté en hiver sur les expériences faites par plusieurs étudiants et un assistant diplômé au cours de leurs stages ; d'autre part, deux colloques avec le pasteur Georges Morier-Genoud, du Département missionnaire romand, sur le témoignage de l'Eglise dans le contexte particulier au sud

de l'Afrique ; enfin un voyage d'étude à Marseille du 1^{er} au 4 juin 1972, organisé par le professeur Claude Bridel en liaison avec la Fraternité de la Mission populaire dans laquelle un de nos étudiants fit un stage d'un semestre.

Sur l'initiative de M. Thierry de Saussure, un groupe d'étudiants et de professeurs s'est réuni, tout au cours de l'année pour s'entretenir des relations entre ce que l'étudiant vit et les études qu'il fait.

Un autre groupe s'est réuni à plusieurs reprises dès le printemps 1971 pour examiner la place que la dogmatique devrait avoir dans notre programme. Un troisième pour examiner des modifications à apporter au programme de l'initiation au grec.

Quant à l'année expérimentale décidée par le Sénat de l'Université sur proposition du Rectorat, elle n'a pas reçu l'approbation des étudiants de notre faculté, ni du corps intermédiaire, bien que par ailleurs la Commission tripartite déjà constituée ait continué son travail jusqu'en juin du moins, où elle a passé elle aussi par une phase critique.

Problèmes généraux

Sur le terrain des collaborations entre nos facultés dans l'enseignement qui précède la licence, mentionnons les faits suivants : le professeur Claude Bridel a été appelé à suppléer à Neuchâtel au professeur Jean-Jacques von Allmen pour un cours d'ecclésiologie ; M. Thierry de Saussure enseigne la psychologie dans nos trois facultés romandes et M. Roland Campiche, attaché à l'Institut d'éthique sociale de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse et chargé de cours de sociologie religieuse dans notre faculté, a également été appelé à donner diverses contributions à Genève et Neuchâtel. Cela l'oblige à abandonner l'enseignement de l'hébreu au Gymnase de Lausanne, enseignement que le professeur Samuel Amsler assumera désormais.

Une rencontre a réuni les délégués des trois facultés romandes et les recteurs des universités.

Il a été convenu que la nomination de professeurs ferait l'objet de consultations entre les doyens des trois facultés ainsi que des professeurs enseignant la même discipline.

D'autre part, en octobre 1972, les professeurs des trois facultés protestantes romandes ont suscité un groupe de prospective, présidé par le professeur Pierre Bonnard, auquel il était demandé d'élaborer les grandes lignes d'un plan d'études commun, qui facilitera également l'établissement d'un plan de développement commun. Le groupe de prospective a déposé son rapport en juin 1972.

Faculté de droit

Nombre d'étudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Semestre d'hiver	467	285	182
Semestre d'été	413	263	150

Corps professoral

L'enseignement du droit constitutionnel général et suisse est donné, dès le 15 octobre 1971, par M. Etienne Grisel, professeur extraordinaire.

Le professeur Eugène Bongras, de Fribourg, s'est chargé, un an encore, du cours d'économie politique pour les étudiants de deuxième année.

Les professeurs de la faculté ont présenté de nombreuses conférences en Suisse et à l'étranger. Le professeur François Gilliard a été invité à donner un cours, du début de septembre à la fin d'octobre 1972, à l'Université Laval de Québec, instituant ainsi un échange que la faculté espère maintenir.

Le 29 septembre 1972, la faculté a perdu M. Philippe Meylan, professeur honoraire qui, pendant quarante ans, s'est illustré comme un maître incomparable et un savant hors pair dans cette matière difficile entre toutes qu'est le droit romain.

M. François Gilliard a été invité à donner, à l'Université Laval de Québec, une série de leçons sur la responsabilité civile.

M. Karl Neumayer a été nommé premier rédacteur du 5^e volume de l'« International Encyclopedia of Comparative Law ».

Séance d'ouverture des cours

Le 22 octobre 1971, M. Roland Forni, juge fédéral, a donné une conférence sur ce sujet : « Réflexions sur la fonction judiciaire ».

Conférences

Le 18 février 1972, le professeur Michel Fromont, doyen de la Faculté de droit et de science politique de Dijon, a parlé du « Contrôle juridictionnel de l'administration dans les six pays de Marché commun ».

Le 12 mai 1972, M. A. E. Anton, professeur à la Faculté de droit de Glasgow, a présenté une conférence sur « La réforme du droit du Royaume-Uni ».

Conseil

Le Conseil de la Faculté de droit s'est réuni dix fois et a convié les professeurs associés à ses séances. Il s'est occupé de la création d'un Centre de recherches sur le droit de la responsabilité civile et des assurances qui, sous la direction des professeurs Gilliard et Viret et le sigle de CRAL, a commencé à fonctionner dès le printemps 1972. A l'ordre du jour des conseils, les principaux sujets furent : nouvelle révision du règlement — réorganisation et création d'enseignements — mise en place des sections de faculté dans le cadre de la seconde année expérimentale instituée par le Sénat sur proposition du Rectorat — statut des assistants — plan de développement et budget des années à venir — transfert à Dorigny et, en particulier, problème de la bibliothèque — convention inter-facultés de droit suisses avec la collaboration qui en découle.

Corps intermédiaire et étudiants

Intéressés par la participation proposée par le Rectorat, les étudiants en droit, groupés en association, ont pris part aux élections de leurs délégués dans une trop faible part, n'atteignant pas le quorum exigé. Ils ont décidé de tenter l'expérience au niveau de la section de faculté et sont représentés au sein de la commission tripartite avec les délégués du corps professoral et des assistants.

Prix et grades

Les prix suivants ont été proposés, avec distribution au début du semestre d'hiver 1972-1973 :

- Prix Bippert à M. François Meylan, docteur en droit.
- Prix de « La Suisse » à M. Bernard Geller, qui prépare une thèse.
- Prix annuel de la Fondation Fleuret à Mlle Jacqueline Zurcher, étudiante.
- Prix de faculté à M. Jean Anex, licencié en droit et à M. Mario Corti, docteur en droit.

Le prix de la « Caisse d'Épargne et de Crédit » sera remis à M. Yves Burnand lors du Dies Academicus.

8 thèses de licence et de doctorat et une thèse de licence seulement ont été présentées.

55 licences sans thèse ont été décernées.

Institut de droit comparé

Le premier tome d'une nouvelle collection de l'institut a paru en juin 1972 ; sous la plume du professeur Mercier, il analyse l'impact des conflits de civilisations sur le droit international privé. L'importance d'un Institut suisse de droit comparé n'échappe pas à nos hautes autorités, mais son siège n'a pas encore été choisi.

Institut de police scientifique et de criminologie

Délégation

Composée comme les années précédentes, les professeurs Jean Gauthier (Faculté de droit), Marc-Henri Thélin (Faculté de médecine), Georges Brunisholz (Faculté des sciences) et présidée par le professeur Jacques Mathyer, la délégation des Facultés de droit, de médecine et des sciences a traité par correspondance diverses affaires administratives.

Corps enseignant et personnel technique

Lors du Dies Academicus du 22 octobre 1971, le directeur de l'IPSC, le professeur Jacques Mathyer a été installé en qualité de professeur ordinaire. M. Jacques Baechtiger, ingénieur-chimiste diplômé EPFL et diplômé d'études de police scientifique et de criminologie, a été nommé maître-assistant à l'IPSC dès le 15 octobre 1971. Les fonctions d'assistants diplômés ont été occupées par MM. Edmond Corthésy et Otto Rothenbühler, tous deux titu-

laïres du diplôme d'études de police scientifique et de criminologie. M. Pierre Vindayer a occupé la fonction de chef-préparateur et M. Gilbert Blanc celle d'aide-préparateur. La fonction d'employée de bureau-secrétaire à temps partiel, rémunérée par un crédit spécial de secrétariat, a été occupée par Mme Ursula Dardel.

Enseignement

Les cours ont été fréquentés par une quinzaine d'étudiants postulant ou le diplôme d'études de police scientifique et de criminologie, ou le diplôme d'études de criminologie, ou encore par des étudiants de la Faculté de droit et de l'Ecole des sciences sociales et politiques. Les étudiants du troisième semestre de la section « génie rural — géomètres de l'EPFL » ont suivi le cours et les exercices de photographie durant le semestre d'hiver. Un fonctionnaire de police yougoslave, M. Miletic, a suivi les cours et travaux pratiques de police scientifique des semestres d'hiver et d'été 1971-1972 comme auditeur.

A la session d'automne 1971, deux candidats ont réussi l'examen final et ont obtenu le diplôme d'études de police scientifique et de criminologie ; il s'agit de MM. Edmond Corthéus et Otto Rothenbühler. Un candidat a réussi le deuxième examen propédeutique de police scientifique et de criminologie : M. Jean-Pierre Chatton.

Conférences et visites

Dans le cadre des séminaires de police scientifique, le 22 février 1972, les étudiants de l'IPSC ont entendu un exposé de M. le premier juge informateur de l'Arrondissement de Lausanne, M. Pierre Pahud, présentant la fonction de juge informateur. Le 27 juin 1972, les étudiants ont pu visiter, dans le cadre des courses d'études du semestre d'été, les ateliers de la fabrique de machines à écrire Hermès/Paillard à Yverdon ; cette course a été partiellement subsidiée par l'Association des anciens élèves de l'IPSC.

Comme habituellement, l'IPSC a reçu plusieurs visites durant l'année 1971-1972 : le 8 décembre 1971, celle de l'Ecole d'aspirants des polices municipales vaudoises et, le 9 décembre 1971, celle de l'Ecole d'aspirants de la gendarmerie vaudoise. Le 14 avril 1972, MM. Kuzin, Belousov et Melnikov de la Goznak (Institut d'émission de billets de banque d'URSS) ont rendu visite au directeur de l'IPSC et se sont entretenus avec lui de problèmes de sécurité de billets de banque. Il en a été de même le 30 avril 1972 par MM. van Nuiwenhuys et Namurois de l'Imprimerie de la Banque nationale de Belgique.

Le professeur Mathyer a été, comme c'est le cas depuis plusieurs années, appelé à donner un cours de 24 heures sur « Sauvegarde des preuves et des traces ; éléments de police scientifique et de criminalistique » à l'Ecole d'aspirants des polices municipales vaudoises. Il a également donné un cours sur le « Comportement du policier sur les lieux d'une infraction ou d'un accident - Sauvegarde des preuves et des traces », le 10 novembre 1971 à l'Institut suisse de police à Neuchâtel et un cours « Police scientifique, criminalistique, criminologie ; aperçu de quelques méthodes scientifiques

de recherche des criminels », le 17 mai 1972, au même institut. Les 1^{er}, 2 et 3 novembre 1971, le professeur Mathyer a donné deux cours à l'École supérieure de police de la RFP de Yougoslavie à Zagreb. Le 17 novembre 1971, le professeur Mathyer a donné une conférence « Quelques moyens simples de détecter des contrefaçons et des falsifications » au séminaire de formation des caissiers des sièges et agences romandes de la Société de Banque Suisse.

Le professeur Mathyer a fonctionné comme membre d'une commission d'experts de la Banque Nationale Suisse pour l'étude de futurs billets de banque.

Enfin, du 20 au 26 septembre 1972, le professeur Mathyer a participé au 6th International Meeting in Forensic Sciences ; en sa qualité de Chairman de la section Questioned Documents, il a prononcé une allocution lors de la séance d'ouverture du meeting, puis lors de la première session de la section Questioned Documents.

Ecole des sciences sociales et politiques

Présidence

Au professeur André Lasserre, président depuis 1970, a succédé le 1^{er} septembre 1972, le professeur Jean-Blaise Dupont.

La vice-présidence, qui était assurée jusqu'alors par le professeur Jean-Pierre Aguet, est désormais assurée conjointement par les professeurs Jean-Pierre Aguet et Georges Leresche.

Nombre d'étudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Semestre d'hiver	267	158	109
Semestre d'été	226	147	79

Mutations dans le corps professoral

A l'occasion de la création du premier cycle de la licence romande en psychologie, l'École a obtenu l'élargissement de l'enseignement de psychologie physiologique. Le professeur Michel Dolivo a accepté de donner cette heure supplémentaire avec ses collaborateurs, M. François de Ribaupierre, professeur assistant, et M. Pavel Kucera, maître assistant.

La création du premier cycle de la licence romande en psychologie imposant également l'introduction d'un cours de 2 heures de psychologie génétique, l'École a proposé que le professeur Rémy Droz assure cet enseignement, ce professeur étant alors déchargé du cours dit information scolaire et professionnelle.

Les autorités ont accepté la transformation de la charge de cours de 4 heures de psychologie sociale destinée à tous les étudiants de l'École, en une chaire de professeur extraordinaire. A ce poste a été nommé M. Maurice Jeannet. Le nouveau professeur de psychologie sociale assurera également l'enseignement de l'information scolaire et professionnelle dont se trouve déchargé le professeur Rémy Droz.

Autre discipline destinée à tous les étudiants de l'École, l'anthropologie culturelle doit faire son apparition cette année. Le nouveau professeur, M. Gérard Berthoud, ne commencera ses cours qu'au semestre d'été prochain.

Enfin, l'École a obtenu la nomination de M. Laurent Monnier qui enseignera à plein temps la science politique.

Leçons inaugurales

Le 26 octobre 1971, le professeur Rémy Droz a donné une leçon inaugurale intitulée « Psychologie de la recherche et recherche en psychologie ».

Le 20 avril 1972, le professeur Georges Leresche présentait à son tour une leçon inaugurale intitulée : « Modèles mathématiques et méthodologie des sciences humaines ».

Conférences et distinctions

Le professeur Giovanni Busino a donné différentes conférences en Suisse et à l'étranger. Par ailleurs, il a été appelé à assumer des responsabilités de différentes organisations scientifiques.

Le professeur Jean-Blaise Dupont a présenté un rapport sur la formation des conseillers en orientation au colloque de l'Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle à Jouy-en-Josas.

Le professeur Georges Panchaud a donné cet été un cours d'éducation comparée aux gradués de l'Université d'Ottawa.

M. Jacques Bourquin, privat-docent, a été fait officier de l'Ordre de la Couronne de Belgique. Il a également été nommé président de l'Association internationale des études et recherches sur l'information (AIERI).

Publications

La collection des « Publication de l'École des sciences sociales et politiques », lancée durant l'année universitaire 1970-1971, s'est enrichie d'un titre avec l'ouvrage du professeur Paul-Louis Pelet sur « La sidérurgie frontalière ».

Conférences

Le professeur Peter Heintz, directeur de l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich, a présenté aux étudiants une conférence sur la modernisation dans les sociétés latino-américaines.

Les docteurs Calanca et Borghesi, médecins-chefs de l'hôpital de Cery, ont présenté les problèmes sociologiques dans le traitement de la schizophrénie.

Séances du Conseil de l'École

Durant l'année universitaire qui vient de se dérouler, le Conseil s'est réuni à seize reprises.

Sujets généraux traités par le Conseil

Le travail de refonte des plans d'études, commencé l'année précédente, a longuement occupé le Conseil. Il a permis d'achever l'élaboration d'une formule nouvelle qui fournira à l'étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances mieux en rapport avec les intérêts présents et futurs.

Il semble d'autre part que les procédures adoptées permettent aux étudiants de mieux tirer parti de l'ensemble des enseignements mis à leur disposition par l'Ecole.

Le Conseil a dû également s'occuper de nombreux problèmes administratifs qui l'ont parfois empêché de dépasser le stade de la gestion courante.

Corps intermédiaire

Mlle Marion Rothenbach, maître assistant à mi-temps, a été nommée à plein temps. Elle donnera un nouvel enseignement, qui aura pour titre « Administration et planification sociale ».

M. Daniel Bain assumera, à titre de chargé de cours suppléant, deux heures d'enseignement de psychologie différentielle scolaire, ceci afin de décharger le nouveau président d'une partie de son enseignement.

Vie des étudiants

Les relations entre les étudiants et le corps enseignant, qui avaient été marquées par quelques incidents l'année précédente, ont connu une nette amélioration. La réforme des plans d'études a donné lieu à des discussions très positives avec les étudiants. Toutefois, la participation prévue dans le cadre de l'année expérimentale a été un échec ; certains étudiants ne voulaient pas d'une participation « imposée », la majorité — cependant — ne paraît pas intéressée par les problèmes de développement et de gestion de l'Université. Différentes demandes font néanmoins régulièrement surface : participation aux séances du Conseil, participation à la nomination des enseignants, définition des objectifs et des contenus des cours.

Prix

Les prix seront attribués au cours du premier semestre de la nouvelle année universitaire.

Ecole des hautes études commerciales*Nombre d'étudiants*

	Total	Suisses	Etrangers
Semestre d'hiver	582	313	269
Semestre d'été	518	285	233

Ces chiffres sont ceux de la « liste des étudiants ». Tant que l'organisation de l'inscription sera ce qu'elle est aujourd'hui, il sera impossible de donner une autre information.

Mutations dans le corps enseignant

M. Pietro Balestra, professeur ordinaire à l'Université de Fribourg, qui a enseigné les mathématiques dans notre Ecole en qualité de professeur invité de 1969 à 1971, a demandé à être déchargé de son enseignement à Lausanne.

M. Blaise Lara, jusqu'ici professeur invité, a été nommé professeur extraordinaire et chargé de cours de recherche opérationnelle obligatoire en 2^e année.

M. André Probst, ingénieur physicien, docteur ès sciences techniques EPUL, a été nommé professeur assistant, chargé de l'enseignement de l'informatique.

M. Michel Hort, jusqu'ici suppléant, a été nommé chargé de cours (enseignement des mathématiques actuarielles).

M. E.-W. Rimmington, licencié en sciences économiques de l'Université de Southampton, a été nommé lecteur, chargé d'un enseignement d'anglais économique.

Distinctions obtenues par les professeurs

Le professeur Jean Brack a été nommé vice-recteur avec entrée en fonctions le 15 octobre 1972.

Séance d'ouverture des cours

La séance d'ouverture des cours a eu lieu le 25 octobre 1971. M. l'ambassadeur Pierre Languetin, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, a prononcé à cette occasion une conférence intitulée « La Suisse universaliste, partenaire d'une Europe dynamique ».

Conférence

Le 30 mai 1972, le professeur Jan Tinbergen, prix Nobel d'économie, a prononcé une conférence sur « La planification du développement ». M. Tinbergen a répondu ainsi à une invitation des étudiants de l'Ecole.

Séances du Conseil de l'Ecole

Le Conseil a tenu dix séances dont les objets principaux ont été : le plan de développement 1972-1975, l'organisation nouvelle de l'enseignement du droit à l'Ecole des HEC, diverses modifications du plan d'études, l'organisation de la deuxième année expérimentale.

Vie des étudiants

Après des élections qui se sont déroulées normalement, selon les règles fixées pour la « 2^e année expérimentale », les groupes de sections se sont mis au travail immédiatement. Leur action a été très positive tout au long de l'année.

Le comité de l'Association des étudiants HEC a organisé plusieurs visites d'entreprises.

Le comité local de l'AIIESEC (Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales) a mis sur pied deux manifestations

importantes qui ont connu un plein succès. La première était une rencontre Université-Administration. Elle a été ouverte par une conférence de M. le conseiller fédéral Roger Bonvin. La seconde était la rencontre Université-Industrie, introduite par une conférence de M. le ministre Gérard Bauer.

En décembre 1971, à la suite d'une invitation de la Municipalité de Payerne, un groupe d'une soixantaine d'étudiants a passé une demi-journée extrêmement instructive et agréable dans cette ville.

Faculté de médecine

Nombre d'étudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Semestre d'hiver	884	705	179
Semestre d'été	720	579	141

(Pendant le semestre d'été, spécialement au niveau du 10^e semestre des études médicales, bon nombre de cliniciens accomplissent leurs stages cliniques obligatoires.)

Diplômes décernés

12 diplômes de médecin ont été conférés par l'Université le 20 décembre 1971 aux candidats étrangers et 17 à fin juin 1972. 29 candidats suisses ont reçu le diplôme de médecin de la Confédération à fin décembre 1971 et 56 à fin juin 1972.

Mutations dans le corps professoral

Le professeur Georges Winckler (anatomie normale) a présenté sa démission.

Les professeurs Emile Gautier et Claude Verdan ont été nommés professeurs ordinaires lors du Dies Academicus de novembre 1971.

Les nouveaux professeurs extraordinaires suivants ont été nommés par le Conseil d'Etat : Dr Yves Saudan dès le 15 octobre 1971 (chaire de physiatrie), Dr Luciano Ozzello dès le 15 avril 1972 (chaire d'anatomie pathologique), Dr Daniel Gardiol dès le 15 avril 1972 (chaire d'anatomie pathologique).

Les professeurs invités sont : Dr Philippe Sandblom (chirurgie) dès le 7 janvier 1972 ; le professeur G. Sisler de l'Université de Winnipeg (Canada) passe son année sabbatique chez le professeur Christian Muller, à la Clinique psychiatrique universitaire de Cery ; le professeur Hermann C. B. Denber est professeur invité dès le 10 décembre 1971 à la Clinique psychiatrique universitaire de Cery.

Mutations dans le corps intermédiaire

Les nouveaux professeurs associés sont : Dr Marc Lob, dès le 10 décembre 1971, Dr Jean-Louis Schelling, dès le 15 octobre 1971, Dr Jörg Frei, dès le 15 octobre 1971, Dr Marcel Burner, dès le 15 octobre 1972, Dr Jean-François Cuendet, dès le 15 janvier 1972.

Les nouveaux professeurs assistants, nommés pour deux ans, sont : Mme Chryssi Foroglou (anatomie normale) qui assure la suppléance du professeur Van der Loos du 15 octobre 1972 au 30 juin 1973, Dr Jean-Pierre Mach (biochimie), dès le 15 octobre 1971, Dr Dimitri Karamata (microbiologie), dès le 1^{er} octobre 1972.

Les nouveaux privat-docents sont : Dr Luc Kaufmann (psychiatrie), dès le 15 octobre 1971, Dr Michel Jaeger (médecine interne) dès le 1^{er} juin 1972, Dr Thérèse Lemarchand (endocrinologie expérimentale) dès le 14 avril 1972, Dr Pierre Ryncki (chirurgie digestive) dès le 16 juin 1972, Dr Claude Gailloud (ophtalmologie) dès le 23 juin 1972, Dr Pavel Kucera (Institut de physiologie) dès le 7 juillet 1972.

Leçons inaugurales

Le 11 décembre 1971 : Dr Philippe-Charles Frei, privat-docent : « Immunologie clinique en voie de développement ».

Le 5 février 1972 : Dr Germain Chapuis, privat-docent : « Place de la chirurgie artérielle ».

Le 12 février 1972 : Dr Roland Oberson, privat-docent : « Etude radiologique des maladies vasculaires cérébrales ».

Le 22 avril 1972 : professeur extraordinaire Yves Saudan. « Physiothérapie et réadaptation : l'exemple de la polyarthrite ».

Le 3 juin 1972 : Dr Luc Kaufmann, privat-docent : « La famille du schizophrène ».

Les leçons d'épreuve de candidats médecins proposés au titre de privat-docent ont été les suivantes : Dr Pierre V. Ryncki le 14 janvier 1971, Dr Claude Gailloud le 14 janvier 1971, Dr Pavel Kucera le 10 mars 1972, Dr Jean-Jacques Dufresnes le 2 juin 1972, Dr Christian Hessler le 2 juin 1972, Dr Pierre de Werra, le 7 juillet 1972.

Distinctions particulières

Le Prix Hermann-Simon, destiné à récompenser des travaux scientifiques dans le domaine de la psychiatrie sociale a été décerné au Groupe de recherches géronto-psychiatriques de la Clinique psychiatrique universitaire de Lausanne (professeur C. Müller, privat-docent, Dr L. Ciompi, Dr J.-L. Villa, Dr J. Wertheimer).

Signalons les nominations, élections ou activités suivantes :

M. Emile C. Bonard : président du Conseil de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse et membre du Sénat de l'Académie suisse des sciences médicales (comme successeur du professeur Armand Delachaux).

M. Valentin Bonifas : membre du Comité international du Symposium on rapid methods and automation in microbiology, Stockholm, juin 1973.

M. Hans Bossart : secrétaire de l'Association européenne de médecine périnatale ; membre du Comité de la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique ; membre du Comité de rédaction de : la Revue suisse de gynécologie et d'obstétrique, Schwabe & Co, Basel/Stuttgart ; Journal de gynécologie, obstétrique et biologie de la reproduction, Masson-Paris.

M. Otto Bucher : président de la 67^e réunion de la « Anatomische Gesellschaft » du 20 au 24 mars 1972 à Cologne.

M. Marcel Burner : président de la Société vaudoise d'hygiène mentale ; président de la Société médicale suisse de psychothérapie ; président de la Fondation pour l'étude de l'alcoolisme du groupe médical vaudois de lutte antialcoolique (nommé le 17 février 1971) ; président du Comité directeur de l'Association du Centre d'accueil de Sauvabelin (nommé le 1^{er} avril 1971) ; membre du Comité de rédaction de la Revue de psychologie médicale et sciences humaines appliquées à la santé (Paris) ; membre du Comité éditeur de la Revue Acta Psychiatrica Belgica.

M. Georges Candardjis : membre d'honneur de la Société luxembourgeoise de radiologie (nommé le 19 janvier 1972).

M. Jean-François Cuendet : délégué par la Société suisse d'ophtalmologie auprès de la Fédération mondiale de prévention de la cécité.

M. Armand Delachaux : membre du Sénat et du Comité de l'Académie suisse des sciences médicales dès le 3 mars 1972 ; président des travaux à la Journée scientifique de la Société suisse de médecine préventive le 22 juin 1972.

M. Pierre Desbaillets : président de la Société suisse de cardiologie.

M. Michel Dolivo : membre du Conseil de la recherche du Fonds national.

M. Philippe C. Frei : secrétaire général de la Société internationale de médecine interne dès avril 1972.

M. Jörg Frei : président de la Commission de standardisation de la Société suisse de chimie clinique, depuis le printemps 1972.

M. Emile Gautier : membre du Conseil de la European Society for Pediatric Research.

M. Henri Isliker : membre correspondant de l'American Cancer Society, président de la Commission scientifique du service de transfusion de la Croix-Rouge suisse.

M. Michel Jéquier : membre du Sénat de l'Académie suisse des sciences médicales de recherche et de Fonds Bing.

M. Jean-Pierre Mach : membre du « Educational committee of the international union of immunological societies ».

M. Nicolas Odartchenko : membre du Governing Board du Comité international sur les animaux de laboratoire (ICLA) comme délégué de l'Union internationale contre le cancer (UICC).

M. Georges Peters : éditeur responsable de l'International Encyclopedia of Pharmacology and Therapeutics, publiée par Pergamon Press, Oxford, Royaume-Uni ; membre des comités éditoriaux des périodiques suivants : « European Journal of Pharmacology » (Utrecht), « Naunyn-Schmiedeberg

Archiv für Pharmakologie » (Heidelberg), « Archives internationales de pharmacodynamie et de thérapie » (Gand), « Diabetologia » (Heidelberg).

M. Louis-Samuel Prod'hom : membre correspondant de la Société française de pédiatrie, depuis décembre 1971 ; président de la Société européenne de médecine périnatale depuis avril 1972.

M. Frédéric Saegesser : président de la Société suisse de chirurgie (Zurich) ; membre de l'American College of Chest Physicians.

M. Pierre-Bernard Schneider : rapporteur au Colloque de médecine psychosomatique organisé dans le cadre du Congrès européen de gastroentérologie à Paris, juillet 1972.

M. Hans Steck : membre honoraire de l'Association des Congrès de psychiatrie et de neurologie de langue française ; président d'honneur de la Société vaudoise d'hygiène mentale.

M. Enrico Bernardo Streiff : membre d'honneur de la Société espagnole d'ophtalmologie ; membre d'honneur de la Société italienne d'ophtalmologie.

M. Claude E. Verdan : président de la Société suisse de chirurgie plastique et reconstructive pour l'année 1973 (nommé le 8 septembre 1972) ; membre correspondant de la Société italienne de chirurgie de la main.

M. Eric Zander : délégué de la World Federation of Neurosurgeons auprès de l'OMS.

Décanat

Le nouveau doyen, le professeur Claude Verdan, est entré en fonctions le 1^{er} septembre 1972. Le vice-doyen est le professeur Georges Candardjis.

Dès septembre 1972, le Conseil décanal est composé comme suit :

Professeur Claude Verdan, doyen.

Professeur Georges Candardjis, vice-doyen.

Professeur Jean Delacrétaz, président du collège des chefs de service.

Professeur Michel Dolivo, président du collège des chefs d'instituts.

Professeur Emile Gautier, président de la commission permanente des études pré-graduées.

Professeur Christian Müller, président de la C. P. des études post-graduées.

Professeur Armand Delachaux, président de la C. P. pour la distribution de la médecine et de la planification hospitalière.

Professeur Louis Samuel Prod'hom, président de la C. P. de prospective.

Séance d'ouverture des cours

La Faculté de médecine n'a pas tenu de séance d'ouverture des cours jusqu'à présent mais se propose de le faire à partir de 1973.

Nombre de séances du Conseil de Faculté

Pendant l'année académique 1971-1972, le Conseil de Faculté a tenu 12 séances et le Conseil décanal 19 séances.

Problèmes généraux

La Faculté de médecine s'est donné un nouvel organigramme le 22 juin 1970. Les organes de la Faculté sont les suivants :

- Un Conseil de Faculté, un Conseil décanal et quatre commissions permanentes quadripartites composées de deux professeurs, de deux délégués de l'Association des privat-docents, chargés de cours et professeurs associés de la Faculté de médecine, de deux délégués de l'Association des médecins-assistants et de deux délégués de l'Association des étudiants en médecine de Lausanne. Ces commissions permanentes sont les suivantes :
- Commission permanente de réforme des études pré-graduées ;
- Commission permanente de l'enseignement post-gradué ;
- Commission permanente de la distribution de la médecine et de la planification hospitalière dans le canton ;
- Commission permanente de prospective.

Ce nouvel organigramme qui avait donné satisfaction pendant l'année académique 1970-1971 a été maintenu sans changement pendant toute l'année 1971-1972.

En raison de la prise de position négative de l'Association des étudiants en médecine et de l'Association des privat-docents, chargés de cours et professeurs associés, il n'a pas été possible de procéder à des votations pour désigner les délégués aux différents organes prévus par le Sénat pour l'année expérimentale en cours.

La seule disposition qui a été respectée est l'entrée au Conseil de Faculté de cinq professeurs associés qui ont participé régulièrement à ses séances et dont les avis ont été appréciés.

Signalons, en outre, deux problèmes qui ont retenu l'attention de la Faculté :

- a) la mise sur pied d'un nouveau plan d'études pour la première année, suivant le plan Rossi, dont l'application commence cet automne. Grâce à la compréhension de la Faculté des sciences, le contenu de l'enseignement a pu être modifié sur plusieurs points. Il faut signaler notamment l'introduction d'un cours de psychologie médicale qui apparaît pour la première fois au premier cycle des études de médecine.
- La Commission de réforme des études pré-graduées étudie actuellement la mise en œuvre progressive de la réforme sur les années à venir pour l'enseignement pré-clinique et clinique. Parmi les innovations apportées par cette réforme, il faut mentionner le raccourcissement des études à 12 semestres, la disparition du stage obligatoire de 8 mois remplacé par une année dit « à libre choix », l'apparition de cours intégrés et d'un

enseignement plus poussé par groupes au lit du malade en 3^e année. Cet enseignement ne pourra être réalisé qu'en collaboration avec des hôpitaux non universitaires vaudois (hôpitaux de zone) ou des cantons voisins.

- b) prise de position sur la variante No 7 du CHUV, caractérisée par la construction en première étape d'une tour unique à l'est du Bugnon, présentant l'avantage de grouper dans un avenir proche les services de médecine et de chirurgie. Cette variante, imposée par des impératifs financiers, a été acceptée par la Faculté malgré les nombreux inconvénients qu'elle présente par ailleurs.

Réforme des études et CHUV ont nécessité un travail intense de notre Faculté et surtout du décanat qui, ne disposant pas jusqu'à maintenant d'un appareil administratif suffisant, a éprouvé de grandes difficultés à mener à bien, dans des délais souvent très courts, les nombreuses études qui lui ont été demandées par les autorités universitaires ou politiques cantonales, romandes ou fédérales. La nomination récente par l'Etat d'un adjoint-administratif facilitera désormais la tâche des doyens.

Faculté des lettres

Nombre d'étudiants (Ecole de français moderne non comprise)

	Total	Suisses	Etrangers
Semestre d'hiver	360	283	77
Semestre d'été	300	238	62

Corps professoral

Le cours de littérature romande a été donné par M. Jean-Pierre Monnier, écrivain.

Désireux de poursuivre des recherches personnelles, le professeur Jean-Luc Seylaz a obtenu un congé pendant le semestre d'été 1972 ; il a été partiellement remplacé par M. César Bottinelli, maître-assistant.

Pour des raisons de santé, le professeur André Rivier a dû suspendre son enseignement au semestre d'hiver 1971-1972 ; sa suppléance a été assurée par M. François Lasserre, professeur associé, MM. Louis Graz, Claude Calame et Etienne Barilier.

Un enseignement de littérature américaine a été créé et confié à M. Jesse Bier, professeur extraordinaire ; mais, à la fin de l'année académique, ce dernier renonçait à son poste à Lausanne.

L'enseignement de l'espagnol a été assuré par M. Ramon Sugranyes de Franch, professeur à la Faculté des lettres de Fribourg, et M. Domingo Yndurain, lecteur à l'Université de Zurich.

Un cours élémentaire de logique et de méthodologie des sciences a été institué et confié à M. Denis Zaslavsky, assistant au Collège de France, avec le titre de chargé de cours suppléant.

M. Alain Dubois a été nommé professeur extraordinaire d'histoire des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Le professeur Jean-Charles Biaudet, vice-recteur, a été suppléé par M. Philippe Gern, maître au Gymnase de Neuchâtel.

M. Philippe Junod a été désigné pour donner un enseignement complémentaire d'histoire de l'art, avec le titre de chargé de cours suppléant.

L'enseignement de géographie a été confié à Mlle Jeannine Renucci, professeur extraordinaire. Pour compléter son enseignement, des séminaires ont été organisés par MM. Piveteau, de Fribourg, et Chiffelle, de Neuchâtel, et M. Michel Rothen a été chargé, dès le semestre d'été, d'un cours de climatologie.

Distinctions

M. René Berger, professeur associé, a été réélu à la présidence de l'Association internationale des critiques d'art.

Le professeur Daniel Christoff a été appelé à la présidence de l'Association suisse des professeurs d'Université et à la présidence de la Société romande de philosophie.

Le professeur Ernest Giddey assume, depuis juin 1972, la présidence de la Commission de la recherche de la Société suisse des sciences humaines.

M. René Rapin, professeur honoraire, a été invité, par l'Académie polonaise des sciences, à la « Joseph Conrad Conference » de septembre 1972 ; il y a officiellement représenté l'Université.

M. Claude Rolley, chargé de cours suppléant, a été élu membre correspondant de l'Institut archéologique allemand (Berlin).

Troisième cycle

Des séminaires de perfectionnement et de recherche dans le domaine de la philosophie et de la germanistique ont été organisés par les Facultés des lettres romandes.

Leçons inaugurales

Le 27 octobre 1971, à l'occasion de la séance d'ouverture des cours, M. Mortéza Mahmoudian, professeur extraordinaire de linguistique, a prononcé sa leçon inaugurale sur ce sujet : « Tendances actuelles en syntaxe ».

Le 27 avril 1972, M. Walter Lenschen, professeur extraordinaire de philologie germanique, a présenté sa leçon inaugurale sur « Conditions de la langue allemande entre l'Empire et la République (1871-1919) ».

Conférences

Le 22 novembre 1971, M. André Martinet, professeur à la Sorbonne, a donné une conférence sur ce sujet : « Linguistique et style ».

Le 6 décembre 1971, M. Pio Fontana, professeur à l'Université de Saint-Gall, a traité de « Francesco Chiesa e la cultura lombarda ».

Le 17 février 1972, M. Randolph Quirk, professeur à l'Université de Londres, a présenté une leçon sur « British and American English », et

M. le professeur Martin Stern, de l'Université de Bâle, a parlé de « H. von Hofmannsthal et la crise de l'esthétisme ».

Le 17 mai 1972, M. Dominique Lecourt, chargé de cours aux Universités de Paris I et de Paris VII, a donné une conférence sur « La pratique léniniste de la philosophie, ou comment philosopher après la XI^e thèse sur Feuerbach ? ».

Les 25 et 29 mai 1972, Mme Halina Lewicka, professeur à l'Université de Varsovie, a présenté deux leçons sur le sujet suivant : « La formation des mots et le comique verbal chez Rabelais ».

Le 8 juin 1972, M. Paul Kirschner, de l'Université de Londres, a parlé de « The Catcher in the Rye », de Salinger.

Conseil

Le Conseil de la Faculté des lettres s'est réuni 14 fois. Les principaux sujets traités pendant ses séances furent les suivants : extension et organisation d'enseignement — revision et adoption du règlement et du programme d'examens entrés provisoirement en vigueur en automne 1969 — création d'un Institut romand d'archéologie gallo-romaine — essai d'organisation de la Faculté en section et deuxième « année expérimentale » — budget et plan de développement — transfert à Dorigny — projet d'un « brevet d'enseignement ».

Corps intermédiaire

Mme Karin Cornu, assistante, a été nommée lectrice.

M. René Berger, qui était chargé de cours, est devenu professeur associé.

Etudiants

Les étudiants ont refusé les propositions de participation du Rectorat, dans le cadre de la deuxième « année expérimentale ». Ils sont représentés au niveau des quatre sections créées à la Faculté (latin, grec, ancien français et géographie).

Grades

La Faculté a décerné les grades suivants : 2 doctorats, 14 licences (diplôme d'Etat), 6 licences (suivant règlement de 1969), 18 licences (diplôme d'Université).

Publications de la Faculté

Dans la collection de ses « Publications », la Faculté a fait paraître « Neuf études sur le théâtre médiéval » dues à M. Paul Aebischer, professeur honoraire.

Le « Bulletin des Etudes de Lettres », dont le professeur Gilbert Guisan est rédacteur, a paru régulièrement et connaît un succès réjouissant, grâce aux numéros d'hommage consacrés, entre autres, à Pierre-Louis Matthey et René Auberjonois.

Bibliothèque

M. Philippe Fontannaz a été nommé bibliothécaire dès le printemps 1972. Mme Danièle Kern est chargée de la bibliothèque de l'Institut de géographie, à Dorigny.

Ecole de français moderne

Nombre d'étudiants

Au semestre d'hiver 1971-1972, nous avions au total 344 étudiants, dont 92 au Cours spécial, et au semestre d'été 1972, 338, dont 70 au Cours spécial. Tous les étudiants étaient non francophones selon le règlement de l'Ecole.

Corps professoral

Mme Denise Boudry a demandé à être libérée de son enseignement à l'Ecole de français moderne et nous avons pris congé de cette collègue au printemps 1972. Elle a été remplacée par Mme Doris Jakubec qui a été nommée lectrice à mi-temps et qui a commencé son enseignement en avril 1972. Quelques heures supplémentaires ont été données par : Mme Catherine Saugy, Mlle Marianne Béguelin, Mlle Jeanine Hürlimann.

M. André Laufer, chargé d'un enseignement de 2 heures par semaine au Cours spécial a donné sa démission à partir de l'automne 1972.

Cours, conférences, spectacles

Le 2 décembre 1971, M. Jean Rousset, professeur à l'Université de Genève, a parlé du « Jeu de l'Acteur au XVIII^e siècle ». Cette conférence était destinée à compléter le cours de Civilisation française de M. Robert Marclay, consacré au règne de Louis XV.

Le 29 mai 1972, M. Robert Ricatte, professeur à l'Université de Paris, spécialiste de Giono, a fait une conférence sur le sujet suivant : « Giono et les Masques du Moi ». Sa conférence portait de l'étude de Jean le Bleu.

Comme chaque année, les étudiants de l'Ecole de français moderne ont pu assister à un récital de poésies donné par Jean Ber, le 2 mai 1972.

Au Théâtre de Boulimie, une partie de nos étudiants ont assisté au récital Maupassant, donné par Gérard Guillaumat.

Pour la troisième année consécutive, un cours d'introduction à la littérature romande a été donné par Mme Doris Jakubec au semestre d'été, plus particulièrement à l'intention des étudiants de l'Université de St. Andrews.

Vie de l'Ecole

Les professeurs et lecteurs de l'Ecole de français moderne se sont réunis trois fois. Avec la participation des étudiants, ils ont créé un Conseil de l'Ecole (section). Ce Conseil comprend 5 enseignants et 5 étudiants. Dès sa création, il a proposé la réorganisation de certains cours, en particulier celui de l'étude de textes.

Cours CILA

L'École de français moderne a été chargée par la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée d'organiser un cours de perfectionnement à l'intention des maîtres secondaires suisses enseignant les langues vivantes. Ce cours eut lieu du 20 au 24 mars 1972 dans les locaux de l'Université. Il groupait 78 participants venant de 15 cantons différents. Placé sous la direction de MM. André Guex, Jean-François Maire et Robert Marclay, il avait pour thème l'élaboration d'exercices structuraux de vocabulaire. Après une introduction théorique donnée par M. Robert Galisson de l'IPFE de la Sorbonne et M. Jean-François Maire de l'Université de Lausanne, les participants se sont répartis en quatre groupes de travail selon la langue enseignée.

Dans le cadre de ce cours, le professeur Pierre Gilbert de l'Université de Saarbrück, a donné 4 heures de séminaire sur l'usage des dictionnaires dans l'enseignement du vocabulaire.

Vie des étudiants

Un excellent esprit a régné tout au long de ces deux semestres et l'assiduité et la participation aux cours ont été satisfaisantes. Le contact entre étudiants et professeurs a été très bon et favorisé par des sorties de classe et des excursions.

Prix

Mme Nadia Schnyder-Soccinara a reçu un prix de la Faculté des lettres pour les résultats obtenus à son examen de diplôme d'aptitude à l'enseignement du français aux étrangers.

Faculté des sciences*Nombre d'étudiants*

Leur nombre est en régulière augmentation depuis une dizaine d'années ; on remarque en automne 1971 un doublement subit des admissions en première année pour les élèves en sciences naturelles et biologie qui passent de 40 à près de 80. Pour l'ensemble de la Faculté, les effectifs sont les suivants :

	Total	Suisses	Etrangers
Semestre d'hiver	457	337	120
Semestre d'été	382	300	82

Mutation dans le corps professoral

Le professeur Charles Haenny a été admis à faire valoir ses droits à la retraite pour l'automne 1972.

M. Richard Braun, professeur associé, quitte notre Université à la suite de sa nomination en qualité de professeur extraordinaire à l'Université de Berne.

Le professeur François Vuilleumier a donné sa démission moins d'une année après son entrée en fonctions.

M. Samir Hanna a été nommé professeur invité pour l'année académique (chimie organique).

M. Pierre-Victor Piguet, privat-docent, a été nommé chargé de cours à l'École de pharmacie.

M. Claude Joseph a été nommé professeur associé en physique nucléaire.

Distinctions

M. Richard Braun a été nommé membre du comité de rédaction du European Journal of Biochemistry.

M. Hans Dahn a représenté la Société suisse de chimie à la réunion de la Fédération européenne des sociétés de chimie, à Varsovie ; il a également participé au Congrès panaméricain de chimie à Santiago du Chili.

M. Henri-A. Guenin a représenté notre pays lors des manifestations du centenaire de la Station de recherches de Roscoff ; il a été nommé président de la Société suisse de zoologie pour l'exercice 1972-1973.

M. Bernard Hauck a été choisi comme membre du Comité des publications de l'European Physical Society.

M. Pierre Jolles a été élu membre de la Commission de biochimie du Centre national de la recherche scientifique, à Paris, et membre de la Commission « génétique, immunologie et pathologie moléculaire » de l'Institut national de la recherche et de la santé médicale.

M. Jean-Jacques Loeffel a été invité à la XVI^e Conférence internationale de physique des hautes énergies qui s'est tenue au National Accelerator Laboratory, Batavia, Illinois, USA, en septembre 1972.

M. Robert Matthey, professeur honoraire, a été nommé membre d'honneur de la Société suisse de génétique.

M. Paul-Emile Pilet a été invité à faire partie du Conseil de rédaction du nouveau périodique international « The Plant Science Letters ».

M. Léo Rinderer a représenté la Suisse lors de l'inauguration d'un laboratoire de physique du solide à Braunschweig (février 1972). En automne, il est invité par l'Académie des sciences d'URSS afin d'y présenter un exposé sur ses travaux en physique des basses températures.

Plusieurs des professeurs de la Faculté ont été appelés à donner des cours, séminaires ou conférences, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Séances d'ouverture des cours

La séance d'ouverture des cours de l'année académique 1971-1972 a eu lieu le 25 octobre 1971. M. Henri Hartung a présenté une conférence sur « L'éducation permanente, impératif de notre temps ».

Conseil de Faculté

Le Conseil de la Faculté des sciences s'est réuni 14 fois.

Vie des étudiants

Ceux de la section de biologie, déjà fort affectés l'an dernier par la crise ouverte lors de la succession du professeur Robert Matthey, ont été très peïnés par la démission du professeur François Vuilleumier en été 1972.

Prix et concours

Pour l'année académique 1971-1972, les prix suivants ont été décernés : MM. M. Keita et B. Knecht pour leur travail de diplôme en physique ; M. C. Kratzer pour ses brillants examens en mathématiques et M. G. Cuendet pour les siens en sciences naturelles.

Décès

La Faculté des sciences déplore le décès de M. J.-M. Grau-Angel, élève de quatrième année en chimie et de M. J.-Cl. Bonnard, assistant en physique théorique.

Vie de la Faculté

Elle a été marquée principalement par la mise en train de l'année expérimentale sur la participation qui n'a fait l'objet d'aucune élection dans le cadre des corps intermédiaire et étudiantin. La vie des sections, déjà très active depuis plusieurs années, s'est poursuivie.

La section de mathématiques a eu à surmonter certaines difficultés liées à la tentative de la section correspondante de l'EPFL de transgresser la convention signée au sujet de la formation des étudiants en mathématiques.

La section de chimie a élaboré un nouveau certificat (chimie minérale et analytique) destiné à compléter les certificats déjà existants.

Les sections de physique et de chimie ont participé, dans le cadre de la réforme des études médicales, aux travaux de la Commission tripartite de la Faculté de médecine chargée de mettre sur pied pour l'automne 1972 un nouveau plan d'études de médecine. Certains enseignements (biologie végétale) ont dû être dédoublés.

La démission du professeur François Vuilleumier, après un an seulement d'activité à Lausanne, a soulevé des problèmes difficiles qui ont été étudiés par une commission spéciale de la Faculté, puis par un expert nommé par le Rectorat.

Enfin, le doyen Pierre Feschotte a suscité la réunion d'une assemblée générale des anciens élèves de la Faculté, lesquels ont décidé la création d'une Association des anciens élèves.

Ecole de pharmacie*Nombre d'étudiants*

	Total	Suisses	Etrangers
Semestre d'hiver	122	98	24
Semestre d'été	101	79	22

Distinctions

Le professeur Louis Fauconnet a été nommé membre du Sénat de l'Académie suisse des sciences médicales et président de la Société botanique suisse.

Le 29 avril 1972, le professeur Jean-Claude Etter a été appelé à donner une conférence lors du Congrès annuel de l'APV (Arbeitsgemeinschaft für Pharmazeutische Verfahrenstechnik).

Conseil de l'Ecole

Deux séances du Conseil de l'Ecole et 21 séances de section ont eu lieu.

Problèmes généraux

Le Conseil de l'Ecole a examiné le nouveau règlement fédéral des études de pharmacie et le problème du manque de places pour les travaux pratiques. Ce manque de places a été momentanément résolu par la mise à notre disposition d'un laboratoire à Dorigny.

Prix et concours

Les trois Prix d'Ecole de l'année académique 1970-1971 et les deux Prix de l'année académique 1971-1972 seront remis aux lauréats lors de la célébration du centenaire de l'Ecole de pharmacie, en 1973.

Bibliothèque cantonale et universitaire

I. Généralités

A la suite de la visite qu'elle a faite au printemps, la commission de gestion du Grand Conseil a été conduite à poser aux autorités cantonales une question concernant la croissance de la Bibliothèque cantonale et universitaire. Les assurances lui ont été données que le Conseil d'Etat se préoccupait de ce problème. Ainsi l'effectif du personnel de la Bibliothèque s'est accru de sept unités en vue de préparer le transfert à Dorigny. Il s'agit là de la première étape d'un développement qui se poursuit régulièrement.

II. Locaux

L'accroissement des effectifs du personnel a posé des problèmes de place. Il a fallu déplacer plusieurs milliers de volumes pour libérer un magasin donnant sur la placette de la Madeleine, de façon à y installer les postes de travail destinés au personnel chargé du catalogue. Ces mesures transitoires permettent de faire face aux besoins immédiats. Mais il faudra prendre d'autres dispositions dès 1973. La situation en ce qui concerne les magasins

à livres est précaire, notamment pour recueillir et trier les dons fort nombreux qu'a reçus la BCU. Une solution d'attente a été trouvée sous la forme de locaux mis à la disposition de la BCU dans un immeuble situé à la Riponne et voué à la démolition.

Le département des estampes, logé dans l'immeuble occupé par les Archives cantonales, est également à l'étroit, autant pour le personnel que pour les collections, dont une partie a dû être placée dans d'autres locaux.

III. Personnel

Promotion. — Au 1^{er} juillet, M. Pierre Gavin, bibliothécaire, a été promu directeur adjoint, chargé d'études en vue de Dorigny. Il est responsable plus spécialement des problèmes d'automatisation et de coordination des travaux en vue du transfert.

Décès. — A quelques semaines d'intervalle, en juin et en août, la Bibliothèque a eu à déplorer le décès de deux collègues particulièrement sympathiques et appréciés. Alors que rien ne le laissait prévoir, M. Ernest Besson était frappé le premier. Entré à la BCU en 1951, il occupait avec brio le poste de chef de l'atelier de reliure tout en accomplissant de nombreuses autres tâches pour lesquelles le désignaient son habileté et sa formation professionnelles. Il laisse à tous ses collègues le souvenir d'un homme affable et obligeant.

Peu après survenait le décès de Mme Juliette Dufresne qui, entrée récemment à la Bibliothèque, s'était signalée par sa gentillesse et son dévouement.

Sont entrés :

Le 1^{er} janvier : Pierre-Alain Melchner, Marietherese Saladino-Welti, Else M. van den Muyzenberg ; le 1^{er} avril : Michel Schlup, Helma Schellenberg ; le 1^{er} mai : Claude-Louis Magnin ; le 1^{er} juillet : Isabelle Lorenz, Roland Zutter ; le 1^{er} août : Chantal Comte, Claude-Félix Magnin ; le 1^{er} septembre : Nadia Besarabic, Jacques Moll, Anne de Werra ; le 1^{er} novembre : Guurtje Elisabeth de Vries.

Ont quitté :

Le 17 février : Ferechteh Esmailzadeh ; le 31 mars : Verena Kaulbach ; le 30 avril : Roger-Louis Dysli ; le 15 juillet : Eva-Maria Edelmann ; le 31 juillet : Jocelyne Hefti, Madeleine Marchy, Roland Zutter ; le 31 octobre : Helma Schellenberg, Marietherese Saladino-Welti ; le 31 décembre : Nicole Grin, Kim Huy Nguyen.

Les personnes dont les noms suivent ont accompli des travaux occasionnels : Olivier Aeschmann, Pierre Clavel, Léa Coudray, Jean-Pierre Freymond, Marcel Lavanchy, Charles Mellet, Robert Perret, Georges Rochat.

Stagiaires universitaires :

1^{er} janvier 1972 : Abdullah Aziz ; 1^{er} août 1972 : Claude Morier.



ETAT DE VAUD

70 1021

COMPTES 1972

2	Comptes 1972		Budget 1972	Comptes 1971
	Dépenses	Recettes		
24. Enseignement supérieur et cultes	88,955,208.31		85,694,915 108,800	80,464,600
		15,895,249.70	12,025,180	11,675,153
24.10. Recettes et dépenses générales	704,454.95		719,550	692,426
		12,400.—	14,000	7,200
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		12,400.—	14,000	7,200
341 Versements aux fonds spéciaux	100,000.—		100,000	100,000
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	1,095.35		1,300	654
443 Vacations et débours	1,264.30		1,500	1,264
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	2,352.45		2,500	2,221
511 Fournitures, impressions, reliures	5,716.45		6,500	6,420
512 Frais d'insertions	151.50		200	199
513 Mobilier et machines de bureau	9,980.40		10,000	4,415
515 Livres, journaux, périodiques	855.20		1,000	861
522 Taxes postales	—		—	89
527 Frais généraux divers	23,067.95		29,000	9,762
531 Indemnités et frais des commissions	62,704.40		67,100	59,957
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	7,423.—		7,400	6,393
711 Dépenses diverses	41,943.45		41,000	27,836
812 Subventions cantonales	448,082.50		452,000	472,460
24.11. Office cantonal des bourses d'études	224,880.80		222,500	184,121
		—	—	—
421 Traitements au personnel	165,261.90		157,000	166,705
426 Allocations de ménage	3,501.—		3,600	3,600
427 Allocations pour enfants	260.—		3,200	860
428 Allocations complémentaires	5,835.—		11,000	4,097
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	7,661.20		9,200	15,165
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	4,427.35		4,350	4,119
443 Vacations et débours	459.80		1,500	1,289
511 Fournitures, impressions, reliures	4,992.45		5,000	3,097
513 Mobilier et machines de bureau	1,289.95		1,000	4,442
521 Abonnements et taxes téléphoniques	2,622.20		2,500	2,295
522 Taxes postales	46.50		160	—
531 Indemnités et frais des commissions	12,960.		8,000	25,077
613 Loyers	15,573.45		16,000	14,770

1971

Justifications des différences

4,600

24. Enseignement supérieur et cultes

5,153

2,426

24.10. Recettes et dépenses générales.

7,200

177 Ecolages encaissés en 1973.

7,200

0,000

554

1,264

2,221

6,420

199

4,415

861

89

9,762

527 Répartition imprévisible des frais de congrès.

9,957

531 Répartition imprévisible des frais de commissions.

6,393

7,836

2,460

812 Utilisation partielle d'un subside.

16,121

24.11. Office cantonal des bourses d'études.

—

0,705

3,000

860

4,697

6,165

4,119

1,289

3,097

4,442

2,295

—

25,077

531 Augmentation du nombre des séances de la Commission du Fonds cantonal des études supérieures.

14,770

2	Comptes 1972		Budget 1972	Comptes 1971	
	Dépenses	Racettes			
24.12. Protection des biens culturels	48,454.60	670.—	85,950 13,000	41,435 —	
281 Subventions fédérales		670.—	13,000	—	281
421 Traitements au personnel	35,017.05		32,000	31,375	
428 Allocations complémentaires	1,765.45		2,250	1,588	
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	1,182.95		1,100	1,046	
443 Vacances et débours	369.—		500	242	
511 Fournitures, impressions, reliures	312.55		800	486	
512 Frais d'insertions	—		500	—	512
513 Mobilier et machines de bureau	169.50		300	78	
521 Abonnements et taxes téléphoniques	490.60		500	345	
531 Indemnités et frais des commissions	1,570.—		2,000	1,800	
613 Loyers	5,364.—		6,000	4,672	
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	2,233.50		40,000	—	621
24.13. Château de Chillon	255,888.95	201,950.70	215,700 168,290	208,724 179,275	
121 Loyers		1,897.80	1,900	1,897	
242 Remboursement de rétributions du personnel		200,052.90	166,390	177,378	242
421 Traitements au personnel	192,890.20		169,000	168,564	
426 Allocations de ménage	9,600.		9,600	9,600	
427 Allocations pour enfants	2,760.—		2,600	2,910	
428 Allocations complémentaires	10,012.90		11,900	8,572	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	14,075.40		13,800	12,828	
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	5,856.10		5,400	5,157	
511 Fournitures, impressions, reliures	241.70		400	432	
614 Entretien des bureaux et autres locaux	451.75		1,000	659	
24.20. Université	63,241,038.20		41,105,900 143,300	57,126,351	
		15,449,151.35	11,646,700	11,305,560	
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examen		1,217,456.90	1,400,000	1,227,089	177
242 Remboursement de rétributions du personnel		512,490.55	408,700	457,842	242
243 Remboursement de prestations sociales		29,741.05	3,000	2,184	243
252 Remboursement sur frais divers et taxes		6,330.55	7,000	6,890	
279 Autres recettes		436,606.30	163,000	142,129	279
281 Subventions fédérales		13,246,520.—	9,605,000	9,469,434	281
341 Versements aux fonds spéciaux	3,020,000.—		3,020,000	3,209,500	
421 Traitements au personnel	2,473,058.90		1,974,800	2,044,566	
422 Traitements au personnel occasionnel	6,474,276.70		5,707,000	5,633,718	
425 Traitements aux membres du corps enseignant	10,121,753.75		9,080,050	8,628,024	
426 Allocations de ménage	388,887.60		364,000	336,184	426

ples 1971

Justifications des différences

41,635

24.12. Protection des biens culturels.

—

—

261 Voir rubrique 621.

31,375

1,688

1,046

242

486

—

512 Insertions reportées sur 1973.

78

345

1,800

4,672

—

621 Achat des dossiers de sécurité reporté sur 1973.

209,724

24.13. Château de Chillon.

179,275

1,897

177,378

168,564

9,600

2,910

8,572

12,828

5,157

432

659

242 Participation de l'Association pour la restauration du Château de Chillon aux traitements du personnel.

57,126,351

24.20. Univerité.

11,305,568

1,227,069

467,942

2,184

6,880

142,129

9,469,434

3,209,500

2,044,566

5,533,718

8,628,024

336,184

177 Montant variable selon le nombre des étudiants.

242 Participation de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et du Fonds national suisse de la recherche scientifique à divers traitements.

243 Remboursement de cotisations par la Caisse de pensions ensuite de démissions.

279 Participation de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne aux frais de transport d'étudiants et divers remboursements.

261 Subvention fédérale adaptée aux comptes.

426 Augmentation du nombre des bénéficiaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

2	Comptes 1972		Budget 1972	Comptes 1971	
	Dépenses	Recettes			
427 Allocations pour enfants	272,216.95		193,400	201,778	427
428 Allocations complémentaires	845,871.75		1,194,000	643,472	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	272,222.25		219,200	247,781	431
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	742,389.10		557,550	662,667	433
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	2,231.60		1,000	1,117	434
435 Autres prestations sociales	5,700.—		4,200	9,600	
			1,200		
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	608,160.90		532,500	509,039	
441 Indemnités diverses	8,115.40		10,000	—	441
444 Indemnités pour prestations diverses	300.—		300	—	
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	6,927.55		9,800	5,487	445
511 Fournitures, impressions, reliures	294,721.40		293,650	329,785	511
512 Frais d'insertions	4,091.95		11,000	11,765	512
513 Mobilier et machines de bureau	191,317.65		193,950	149,264	513
521 Abonnements et taxes téléphoniques	108,687.65		94,000	85,489	521
			10,000		
522 Taxes postales	7,491.65		6,000	5,953	
			2,000		
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	2,667.95		5,000	2,182	524
527 Frais généraux divers	4,182.75		6,000	—	
531 Indemnités et frais des commissions	30,896.20		45,000	44,355	531
612 Entretien des immeubles	164,589.30		169,000	95,830	612
613 Loyers	401,821.25		400,000	357,858	613
614 Entretien des bureaux et autres locaux	38,292.30		60,000	215,307	614
615 Eau, gaz, électricité	127,946.25		200,000	155,370	615
616 Chauffage	125,299.55		130,000	130,010	616
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	1,722,028.25		1,716,000	1,292,177	622
			55,000		
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	3,168.—	Δ =	10,000	9,503	628
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	470,000.—		470,000	440,000	
711 Dépenses diverses	34,301,723.65		34,361,500	31,768,541	711
			75,000		
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire	2,080,652.90		1,977,500	1,802,252	
			22,200	29,215	
			59,177.—		
242 Remboursement de rétributions du personnel		25,975.—	10,000	15,015	242
243 Remboursement de prestations sociales		1,312.45	—	—	243
252 Remboursement sur frais divers et taxes		11,889.55	12,200	14,200	252
421 Traitements au personnel	923,558.60		876,000	867,542	
422 Traitements au personnel occasionnel	475,687.45		400,000	295,058	
426 Allocations de ménage	31,011.—		33,200	29,811	
427 Allocations pour enfants	18,024.—		18,800	10,789	
428 Allocations complémentaires	65,677.50		89,300	55,052	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	95,969.60		91,400	73,108	431
435 Autres prestations sociales	7,600		1,600	1,450	435
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	44,111.05		41,200	31,027	
443 Vacations et débours	4,621.15		4,500	3,776	

Justifications des différences

427	Augmentation du nombre des bénéficiaires.
431	Participation de l'Etat aux rachats de la Caisse de pensions du personnel administratif et technique.
433	Participation de l'Etat aux rachats de la Caisse de pensions du personnel enseignant.
434	Augmentation du nombre des bénéficiaires à l'assurance frais d'hospitalisation.
441	Variable selon le nombre des bénéficiaires.
445	Idem.
511	Dépenses difficiles à évaluer.
512	Idem.
513	Idem.
521	Mise en service de nouveaux appareils.
524	Evaluation approximative des frais.
531	Variable selon le nombre des bénéficiaires.
612	Travaux non exécutés.
613	Augmentation légale des loyers.
614	Evaluation approximative des frais pour la mise en activité du collège propédeutique de Dorigny.
615	Idem.
616	Idem.
622	Achats reportés sur 1973.
628	Annulation de diverses polices d'assurance.
711	Evaluation approximative des frais de transport des étudiants et de la cantine de Dorigny.
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.	
242	Participation de l'Office cantonal du travail et de la Commune de Lausanne à divers traitements.
243	Remboursement des cotisations par la Caisse de pensions ensuite de démissions.
252	Diminution des recettes provenant des xérocopies.
431	Participation de l'Etat au rachat d'années d'assurance à la Caisse de pensions d'un employé.
435	Paiement d'une indemnité en cas de décès.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

2	Comptes 1972		Budget 1972	Comptes 1971
	Dépenses	Recettes		
511 Fournitures, impressions, reliures	159,989.60		160,000	178,743
512 Frais d'insertions	1,334.55		3,000	616
513 Mobilier et machines de bureau	29,977.55		30,000	30,160
521 Abonnements et taxes téléphoniques	11,547.75		11,300	9,894
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	389.35		300	134
527 Frais généraux divers	2,068.90		3,000	12,707
613 Loyers	14,000.—		14,000	14,000
614 Entretien des bureaux et autres locaux	3,004.85		3,000	3,256
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	21,000.—		21,000	21,000
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	168,000.—		170,000	148,000
812 Subventions cantonales	3,000.—		6,000	4,500
24.40. Archives cantonales vaudoises	425,248.66		418,490	396,270
		7,764.55	7,100	7,269
242 Remboursement de rétributions du personnel		7,675.75	7,000	7,130
252 Remboursement sur frais divers et taxes		88.80	100	138
421 Traitements au personnel	207,760.70		196,000	188,479
422 Traitements au personnel occasionnel	20,681.05		20,000	18,005
426 Allocations de ménage	5,945.55		6,100	6,043
427 Allocations pour enfants	5,653.30		4,740	5,160
428 Allocations complémentaires	10,852.85		13,800	9,560
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	13,342.—		13,500	12,203
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	7,010.05		6,350	7,116
443 Vacances et débours	1,579.80		2,000	1,420
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	531.70		2,400	608
511 Fournitures, impressions, reliures	8,286.10		8,200	7,403
513 Mobilier et machines de bureau	2,510.20		2,400	2,214
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,092.—		1,200	1,028
527 Frais généraux divers	514.—		500	513
612 Entretien des immeubles	158.—		300	158
613 Loyers	112,000.—		116,000	112,000
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	12,095.—		12,500	11,800
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	13,234.36		13,500	12,855
24.50. Musées cantonaux	1,152,760.70		1,041,550	1,011,078
		60,655.70	35,900	17,409
242 Remboursement de rétributions du personnel		60,421.90	35,800	17,269
252 Remboursement sur frais divers et taxes		234.—	100	150
341 Versements aux fonds spéciaux	10,000.—		10,000	10,000
421 Traitements au personnel	562,307.15		534,000	466,071
422 Traitements au personnel occasionnel	172,096.25		120,000	117,002
426 Allocations de ménage	20,430.—		20,200	19,660

632
812

242

445

242

426

1971

Justifications des différences

8,743

616

0,160

0,894

134

2,707

4,000

3,256

1,000

8,000

4,500

632 Pas de frais concernant la publication C.-F. de La Harpe.

812 Subsidés en fonction des besoins.

6,270**7,169****24.40. Archives cantonales vaudoises.**

7,130

138

8,478

8,005

8,043

0,160

9,560

2,203

7,116

1,420

608

7,403

2,214

1,028

513

158

12,000

11,500

12,855

242 Participation de l'Office cantonal du travail au traitement d'un employé.

445 Diminution des déplacements par suite de rationalisation.

11,078**24.50. Musées cantonaux.****17,409**

17,259

150

10,000

96,671

17,062

19,660

242 Participation de la Fondation Pro Aventico aux traitements du conservateur du Musée romain d'Avenches pour les années 1971-1972.

426 Diminution du nombre des bénéficiaires.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

2	Comptes 1972		Budget 1972	Comptes 1971
	Dépenses	Recettes		
427 Allocations pour enfants	14,690.—		14,600	12,610
428 Allocations complémentaires	29,022.95		46,100	23,475
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	44,276.35		42,100	33,405
435 Autres prestations sociales	1,200.—		1,200	1,500
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	19,863.55		18,650	17,239
443 Vacances et débours	4,913.50		5,500	4,034
444 Indemnités pour prestations diverses	1,200.—		1,800	500
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	3,298.30		3,000	2,227
511 Fournitures, impressions, reliures	23,469.65		21,700	23,213
512 Frais d'insertions	1,966.—		2,100	1,612
513 Mobilier et machines de bureau	15,561.35		14,050	13,675
521 Abonnements et taxes téléphoniques	11,048.—		10,500	12,138
527 Frais généraux divers	925.—		1,000	31,430
611 Constructions nouvelles	—		—	41,760
612 Entretien des immeubles	15,000.—		15,000	20,000
614 Entretien des bureaux et autres locaux	3,827.55		5,000	5,083
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	10,635.—		10,600	9,600
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	14,262.30		12,550	14,548
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	177,960.—		141,100	139,629
			37,600	
812 Subventions cantonales	5,000.—		—	—
			5,000	
24.70. Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	602,166.35	89,499.50	549,200	509,884
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		21,126.50	26,000	26,801
243 Remboursement de prestations sociales		11,563.—	—	—
252 Remboursement sur frais divers et taxes		59.—	50	64
281 Subventions fédérales		56,762.—	57,000	53,995
422 Traitements au personnel occasionnel	468,769.65		416,000	387,392
426 Allocations de ménage	11,071.65		9,600	9,785
427 Allocations pour enfants	9,900.50		9,500	9,415
428 Allocations complémentaires	23,965.85		28,700	16,738
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	23,604.25		19,500	17,713
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	15,608.15		13,900	12,843
443 Vacances et débours	1,168.90		1,000	839
511 Fournitures, impressions, reliures	2,337.40		2,500	3,006
512 Frais d'insertions	401.10		500	490
513 Mobilier et machines de bureau	1,287.—		1,200	1,530
521 Abonnements et taxes téléphoniques	846.40		1,000	603
531 Indemnités et frais des commissions	2,538.—		2,500	2,777
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	5,000.—		5,000	5,000
622 Machines et matériel d'enseignement	34,692.50		34,600	28,058
711 Dépenses pour l'enseignement	2,915.—		3,700	11,600

511

513

628

177

243

Justifications des différences

1971

12,610

33,475

33,405

1,500

17,239

4,034

500

2,227

33,213

511 Renchérissment du coût des impressions.

1,612

513 Renchérissment du coût du matériel.

13,675

12,138

31,430

11,760

10,000

5,083

9,600

628 Indexation de la police incendie du Palais de Rumine.

14,548

39,629

—

39,884

24.70. Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué.

12,840

28,801

177 Variable selon le nombre des élèves.

—

243 Remboursement de cotisations par la Caisse de pensions ensuite de démission.

64

13,095

17,392

0,765

0,416

18,738

17,713

12,843

839

3,000

490

1,530

603

2,777

5,000

20,058

1,600

2	Comptes 1972		Budget 1972	Comptes 1971	
	Dépenses	Recettes			
24.80. Cultes	20,241,510.99		19,544,575 3,600	18,469,894	
		35,980.70	35,940	46,562	
121 Loyers		2,800.—	2,940	5,800	
242 Remboursement de rétributions du personnel		21,457.90	21,000	30,785	242
243 Remboursement de prestations sociales		673.90	—	1,103	243
244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel		9,048.90	10,000	8,675	244
421 Traitements au personnel	28,087.80		20,000	24,862	
422 Traitements au personnel occasionnel	500.—		500	400	
425 Traitements aux membres du corps pastoral	13,471,778.05		12,604,000	8,004,001	425
426 Allocations de ménage	262,417.35		267,500	261,749	
427 Allocations pour enfants	261,238.40		243,000	240,380	
428 Allocations complémentaires	428,866.70		545,000	368,643	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	2,033.40		1,830	1,854	
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	664,050.80		585,000	550,777	433
435 Autres prestations sociales	12,700.—		6,900 3,600	28,560	435
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	286,417.65		252,000	253,828	
441 Indemnités diverses	33,792.35		30,000	27,293	441
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	20,883.75		15,000	22,784	445
511 Fournitures, impressions, reliures	18,365.20		17,900	17,278	511
512 Frais d'insertions	817.80		700	886	
513 Mobilier et machines de bureau	2,617.20		2,600	6,327	
531 Indemnités et frais des commissions	135,827.45		142,000	128,791	531
613 Loyers	3,172.—		3,100	3,172	
711 Dépenses diverses	4,551,745.—		4,551,745	8,494,544	711
812 Subventions cantonales	66,000.—		56,000	53,708	

Justifications des différences

24.80. Cultes.

242	Participation du Bureau des autoroutes au traitement de l'aumônier.
243	Remboursement de cotisations par la Caisse de pensions ensuite de démission.
244	Participation des paroisses aux frais de prédicateurs.
425	Traitements des pasteurs et des curés.
433	Participation de l'État aux rachats de la Caisse de pensions de divers pasteurs.
435	Cadeaux à divers pasteurs ayant dû cesser prématurément leur activité.
441	Augmentation du nombre des prédicateurs.
445	Augmentation des déplacements avec des véhicules privés.
511	Renchérissement du coût des impressions.
531	Variable selon le nombre des séances.
711	Statut des catholiques vaudois. Effet rétroactif pour 1969-1970 (2 ^e acompte) et dépenses de l'Eglise pour l'année 1971 (art. 12 de la loi du 16 février 1970).

2	Comptes 1972	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
21.10. Administration du département	2,406,559.10	3,407.95
20. Administration du secrétariat général	1,600,162.17	4,015. —
30. Conseil de la réforme et de la planification scolaires (CREPS)	302,558.27	21.80
31. Zone pilote de Rolle	126,437.65	—
40. Secrétariat des cours et examens	581,359.45	5,550. —
50. Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire	292,504.71	—
60. Centre de recherches psychopédagogiques	254,536. —	15,077.95
70. Office cantonal d'orientation professionnelle	1,058,947.75	284,373.05
71. Conseiller d'orientation préuniversitaire	98,969.29	—
80. Office des fournitures et éditions scolaires	3,135,114.43	1,442,166.55
81. Office de l'éducation physique de la jeunesse	—	—
81.1. Office cantonal d'éducation physique de la jeunesse	110,102.85	11,450. —
81.2. Office cantonal de l'enseignement post scolaire de la gymnastique et des sports	332,687.05	167,317.10
90. Centre d'initiation au cinéma	131,426.85	2,005.50
22.10. Frais divers pour l'instruction	45,989,571.61	391,601.40
20. Remplacement d'instituteurs appelés au service militaire	644,216.80	250,000. —
30. Cours de perfectionnement pour le personnel enseignant	708,356.05	—
40. Enseignement ménager	848,789. —	479,628. —
50. Centrale de documentation scolaire	73,295.21	—
60. Ecole pour les enfants sourds, Moudon	—	—
70. Enseignement aux enfants déficients	—	—
23.10. Recettes et dépenses générales	10,873,975.66	452,001.30
21. Gymnase de la Cité	4,818,845.20	134,913.70
22. Gymnase du Belvédère	2,164,728.05	74,657.10
23. Gymnase de Vevey	1,052,202.77	36,625. —
31. Ecole normale, Lausanne	2,665,244.14	120,930.60
32. Classes de formation pédagogique	942,080.85	—
33. Ecole normale, Yverdon	1,352,994.20	63,195. —
34. Ecole normale, Montreux	1,134,710.86	51.20
40. Ecole supérieure de commerce	3,071,957.14	820,672.46
50. Collèges secondaires communaux	18,121,299.85	49,127.75
24.10. Recettes et dépenses générales	704,636.05	12,400. —
11. Office cantonal des bourses d'études	224,880.80	—
12. Protection des biens culturels	48,454.60	670. —
13. Château de Chillon	235,888.05	201,950.70
20. Université	63,241,038.20	16,440,151.30
30. Bibliothèque cantonale et universitaire	2,080,637.00	38,111. —
40. Archives cantonales vaudoises	423,248.66	7,764.55
50. Musées cantonaux	1,152,950.90	60,656.90
70. Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	602,166.35	89,499.50
80. Cultes	20,241,310.90	33,980.70
Totaux	193,938,841.27	20,703,038.10
Excédent des dépenses sur les recettes		173,235,803.17
Sommes égales	193,938,841.27	193,938,841.27

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

97

	Budget 1972		Crédits supplémentaires		Comptes 1971	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1.95	2,248,300	1,300	151,600	—	2870593 1,686,324	938
3.	1,461,500	5,000	79,000	—	1,184,259	—
80	373,500	—	44,600	—	328,048	—
—	—	—	162,800	—	—	—
2.—	241,900	4,000	500,000	—	216,344	7,358
—	314,300	—	—	—	305,322	3,519
7.95	214,400	—	17,000	—	209,530	—
1.05	1,349,500	930,000	14,000	—	875,732	739,669
—	96,800	—	—	—	94,370	—
1.55	3,117,700	1,532,400	40,000	—	2,260,944	1,165,479
—	—	—	—	—	215,871	119,822
2.—	109,200	3,500	—	—	—	—
7.10	235,000	114,300	35,500	23,000	—	—
3.50	151,300	—	—	—	140,070	—
1.40	43,768,700	484,000	300,200	—	39,948,910	372,481
2.—	650,000	250,000	—	—	468,388	220,000
—	775,700	—	—	—	516,197	—
3.—	884,300	440,000	—	—	856,623	452,032
—	70,850	1,000	—	—	67,137	1,000
—	452,550	426,000	23,000	—	453,780	489,895
—	2,219,300	—	5,135	—	1,255,156	—
1.30	10,994,000	453,000	11,000	—	8,463,545	369,598
3.70	4,685,600	90,000	22,000	—	3,746,786	112,855
7.10	2,168,500	74,000	14,500	—	1,900,439	75,580
5.—	712,800	20,000	1,000	—	662,058	12,064
0.60	2,915,800	152,750	—	—	2,450,405	138,258
—	442,300	95,000	57,400	—	382,452	—
5.—	1,514,100	59,375	400	—	1,187,885	59,375
1.20	990,600	—	—	—	765,482	—
2.45	3,214,000	906,000	—	—	2,855,421	727,393
7.75	17,366,000	—	—	—	15,659,630	29,534
0.—	710,560	14,000	—	—	692,426	7,200
—	222,500	—	—	—	186,121	—
0.—	85,950	13,000	—	—	41,635	—
0.70	213,700	168,200	—	—	208,724	179,275
1.35	61,103,000	11,646,700	143,200	—	57,126,331	11,305,560
7.—	1,977,160	22,200	—	—	1,852,522	29,215
4.55	418,490	7,100	—	—	396,270	7,269
5.90	1,061,560	36,900	42,000	—	1,011,078	17,409
9.50	549,200	82,050	—	—	509,886	82,860
0.70	19,344,575	33,940	3,600	—	18,489,894	48,362
8.10	189,436,415	18,063,806	1,676,935	23,660	169,675,101	16,772,011
3.17	—	171,371,010	—	1,653,935	—	162,503,090
1.27	189,436,415	189,436,415	1,676,935	1,676,935	169,675,101	169,675,101

Résumé du compte général

Départements	Comptes 1972	
	Dépenses	Recettes
Justice, police et affaires militaires	68,930,615.69	78,332,474.56
Instruction publique et cultes	193,938,841.27	20,703,038.10
Intérieur et santé publique	161,618,360.44	96,181,121.50
Prévoyance sociale et assurances	142,782,507.60	48,324,536.22
Agriculture, industrie et commerce	74,023,666.50	44,216,380.80
Travaux publics	78,865,214.11	27,789,568.40
Finances	166,362,150.40	571,818,016.40
Totaux . . .	880,521,276.01	887,365,134.98
Excédent des dépenses sur les recettes		
Excédent des recettes sur les dépenses	843,858.97	
Sommes égales	887,365,134.98	887,365,134.98

pour l'année 1972

	Budget 1972		Crédits supplémentaires		Comptes 1971	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6	67,282,950	76,246,300	998,875	14,500	61,261,572	73,016,574
0	189,435,415	18,063,805	1,676,935	23,000	169,675,101	16,772,011
0	154,845,610	92,077,420	4,476,010	444,975	144,870,046	88,525,436
2	138,781,360	50,384,853	6,193,243	500	123,113,963	44,350,965
0	70,676,672	40,033,300	4,136,809	3,291,100	65,773,711	37,910,951
0	76,762,210	21,177,775	1,048,900	50,250	72,957,279	24,241,534
10	175,568,105	540,400,600	9,648,850	33,000	168,616,577	522,336,624
18	873,342,322	838,384,053	28,179,622	3,857,325	806,268,251	807,154,098
		34,958,269		24,322,297	885,646	
18	873,342,322	873,342,322	28,179,622	28,179,622	807,154,098	807,154,098

Fonds spéciaux gérés par l'Etat

Actif net au 31 décembre 1972

Relevant du Département des finances

Assurance accidents	21,445.05
Œuvres sociales	35,923.83

Relevant du Département de Justice, police et des affaires militaires

Fondation Cossy de la Herpe	102,872.10
Fonds de la bibliothèque des agents de la sûreté	20.10
Fonds des pupilles du tuteur général	24,522.95
Fonds des pupilles du tuteur général pour le secours aux personnes âgées	10,414.04
Fonds des pupilles du tuteur général — Fondation Lichtensteiger	3,936.35
Entraide sociale spéciale aux militaires et aux familles de militaires	3,251.35

Relevant du Département de l'Instruction publique et des cultes

Service de l'enseignement supérieur et des cultes

Divers :

Fonds :

Achèvement de l'Aula du Palais de Rumine	3,595.19
Bienfaisance de la Policlinique universitaire	340,128.85

Université :

Bourse Bippert	95,581.60
--------------------------	-----------

Fondations :

Agassiz	291,776.20
Claraz Georgine	178,401.85
Lugeon Maurice	19,732.40
Lugeon Maurice et Ida	20,321.85
Rabot Charles et André	17,485.—
vaudoise pour la géologie	62,516.18

Fonds :

Microscope électronique de l'Université	27,841.08
Assurances de l'Université	452,644.61
Bibliothèque de l'Ecole de chimie	18.81
Bourses du Syndicat suisse de la chimie (Faculté des sciences)	1,180.—
Brunner Heinrich, Dr	28,016.85
Centre des recherches sur les lymphomes malins	816,894.20
Chappuis-Secrétan Paul	24,438.80
Combe, Dr, professeur	133,070.90
Comité social de l'Université	67,603.20
Construction et extension de foyers universitaires	760,773.34
Cottier Auguste	3,149.60

A reporter 3,547,549.28

Fonds spéciaux gérés par l'Etat

	Report	3,547,649.28
Cérenville de, H.-Ed.		30,343.60
Davol		25,092.65
Délégation de l'Ecole des hautes études commerciales		8,125.35
Deytard, pasteur		232,189.15
Dind Edouard, Dr		79,174.90
Dufour Marc		41,436.70
Ecole des sciences sociales et politiques		7,421.05
Enseignement de l'anglais		3,448.45
Faculté de médecine - Fonds des estampes du professeur Decker		499,523.53
Installation sportive du Centre universitaire de Dorigny		272,419.40
Institut pathologique		165,971.30
Jardin botanique		751.10
Landry Jean		727,358.05
Mercier J.-J.		439,712.75
Mercier Philippe, Dr		9,546.10
Nossier Frédéric		14,916.10
Ouvrière Constant		11,549.30
Pailard Georges (HEC)		25,727.45
Polet Louis, Dr		7,452.20
IV ^e centenaire de l'Université		269,607.20
Reiss Rodolphe (Institut de police scientifique)		144,549.85
Renevier		14,224.10
Roux César, Dr		155,132.45
Roux Jacques, Dr		55,773.30
Sensine Henri, professeur		173,927.90
Siegfried Kurt, Dr (Ecole de pharmacie)		22,955.90
Socin Christophe		37,327.60
Sports de l'Université		324.20
Subsides pour l'impression des thèses		179,537.55
Universitaire		1,165,092.50
Vinet — « concours »		31,709.30
Wander Albert, Dr		18,887.95
White House		18,787.25
Wilczek Ernest		62,435.05
Wilczek Evelyne		197,575.76
Prix :		
Caisse d'Epargne et de Crédit		27,022.35
Duboux Emilio, Dr		16,352.20
Follope Martin-Alphonse		5,590.10
Heymond Arnold (Fondation Charles-E. Guye)		13,696.60
Section vaudoise de l'Association suisse pour la SDN		4,529.45
Picot-Roux Suzanne, Dr		104,493.45
Ecole polytechnique de l'Université		
Fonds :		
Développement de l'EPUL		2,564.05
Recherche scientifique		3,479.88
	A reporter	8,803,794.34

Fonds spéciaux gérés par l'Etat

	Report	8,863,794.34
Prix :		
A 3 E 2 PL		29,047.05
Anciens élèves de l'EPUL		3,546.92
Cousin René		1,626.05
Dommer A.		20,018.66
Grenier William		13,636.90
Landry Jean		33,406.70
Société vaudoise des géomètres		2,468.35
Société vaudoise des ingénieurs et des architectes		8,820.44
Stucky Alfred		4,079.65
Bibliothèque cantonale et universitaire		
Fonds :		
Bibliothèque cantonale		96,884.04
Musées		
Fonds :		
Chavannes Joséphine (Musée des beaux-arts)		3,966.—
Musée des beaux-arts		25,499.56
David (Musée des beaux-arts)		37,353.85
Doleyres (Musée d'Avenches)		117,642.20
Monuments historiques		
Fonds :		
cantonal des monuments historiques		76,841.60
pour l'entretien de la porte de l'Est, Avenches		833.55
Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué		
Fonds :		
Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué		8,966.05
Manganel		371.35
Prix :		
Charles Rambert		1,665.80
Eglise nationale vaudoise :		
Caisse des études pour le Saint-Ministère		118,147.05
Caisse de retraite pastorale		232,668.—
Fonds :		
Basset Eugénie		44,900.30
Ogiz Marika		67,000.—
Orgues de la cathédrale		18,610.85
Secours en faveur des pasteurs, des veuves et orphelins de pasteurs		188,021.28
	A reporter	10,020,424.83

Fonds spéciaux gérés par l'Etat

	Report	10,020,424.83
Enseignement secondaire		
Fonds pour l'aménagement de terrains et locaux de sport (Sport-Toto)		1,026,368.85
Fonds pour l'achat de matériel sportif (Sport-Toto)		33,402.70
Fonds pour l'enseignement du ski et de la natation à la jeunesse (Sport-Toto)		106,245.25
Fonds réserve du Sport-Toto		366,012.40
Gymnases cantonaux :		
Prix des Anciens moyens, Gymnase scientifique		2,041.86
Subsides d'automne, Gymnase classique		4,929.60
Prix Jules Bezencenet, Gymnase scientifique		14,087.70
Fonds des concours, Gymnases cantonaux		3,169.50
Fonds des courses générales du Gymnase classique		3,782.70
Fonds des courses générales du Gymnase scientifique		24,079.61
Fonds des courses d'études du Gymnase scientifique		20,371.—
Fonds René Cousin, Gymnase classique		1,518.75
Fonds Maurice Cuénoud, Gymnase classique		1,335.55
Fonds Edmond Gilliard et des Etudes de lettres, Gymnase classique		3,495.90
Fonds Georgus Golembowski, Gymnase classique		8,800.95
Fonds Hilda Latourette		6,631.75
Fonds des maîtres, Gymnase classique		3,043.75
Fonds des maîtres, Gymnase scientifique		10,736.20
Fonds Harald Nessler, Gymnase scientifique		1,101.05
Fonds Francis Regard, Gymnase scientifique		1,066.50
Prix Louis Roux, Gymnase scientifique		19,449.75
Prix Roland Trøster, Gymnase classique		1,481.55
Prix Ferdinand Virieux		1,028.85
Collèges secondaires		
Fonds Jean Ballenegger		822.60
Fonds Ami Campiche		250.25
Fonds du Centenaire		9,692.80
Fonds des courses		1,624.40
Fonds René Cousin		1,675.05
Prix Pierre Descoullayes		644.05
Fondation Marc Ducloux		780.95
Fondation Gay de Beauvèsjour, Collège et Gymnase classiques		3,816.80
Prix du Général Guisan pour l'histoire		1,068.50
Prix Georges Golembowski		3,264.05
Prix Hammer		446.05
Prix Hoffet		382.95
Prix André Kohler		606.20
Prix de latin		636.10
Prix Daniel Lippmann		1,635.75
Prix Henri Marguerat		516.40
Prix J.-J. Mercier		8,600.95
Prix de français Robert Monneron		1,074.80
Fonds Eric Nessler		2,937.—
Prix d'orthographe		1,614.50
Prix Edouard Payot		1,220.65
A reporter		11,726,907.55

Fonds spéciaux gérés par l'Etat

	Report	11,726,907.55
Prix J. Porchat		686.45
Prix du concours Pierre Rochat		230.55
Fonds Dr César Roux		3,294.55
Fonds Schiller		561.75
Fonds Strahlé		866.55
Prix Eric Wiener		758.50
Prix Paul Bonard		669.25
Caisse des élèves		802.15
Prix de chant		2,088.20
Fonds du Centenaire		2,410.95
Fonds du Cinquantenaire des Anciens moyens		12,972.15
Fonds des courses générales		26,817.25
Donation John-Francis Cole, Collège et Gymnase scientifiques		1,191.—
Fonds André Dufour, Collège et Gymnase scientifiques		37,600.65
Fonds Isoz		1,419.95
Prix Isoz, Collège et Gymnase scientifiques		1,910.70
Prix Charles Jaques		1,100.05
Prix Philippe Kourt		1,098.95
Fonds Paul Martin		1,907.04
Prix J.-J. Mercier		9,396.90
Prix Edgar Michoud		2,182.39
Prix Félix Roux		1,886.90
Prix de la Section technique du Collège scientifique		1,082.83
Fonds Giovanni Stubbe		549.45
Ecole supérieure de commerce :		
Fonds directeur Blaser		215.40
Prix du Conseil de l'école		821.50
Fonds des élèves		37,375.30
Fonds Maurice Galland, Prix d'anglais		6,186.70
Prix de gymnastique		1,076.65
Fonds de bourse Jules Loth		13,058.70
Prix de poésie Jules Loth		736.28
Fonds des maîtres		15,891.55
Oulevay S. A. — Prix mathématiques		1,570.50
Fonds Georges Paillard		3,007.30
Fonds Louis Pelet		2,073.97
Fonds professeur Rapin, Prix de comptabilité		5,798.25
Fonds Jacob Stadler		28,656.60
Fonds Giovanni Stubbe		119.05
Fonds Prix Adolphe Weltzel		2,154.90
Ecole normale :		
Compte d'attente de prêts d'honneur		694,647.59
Fonds John Chappuis		30.30
Fonds du Centenaire		20,686.10
Prix C.-C. Dénéreaz		2,095.95
Fonds Albert Foetisch		4,177.25
	A reporter	12,082,181.90

Fonds spéciaux gérés par l'Etat

	Report	12,682,181.90
Prix F.-M. Grand		1,152.50
Prix François Guex		2,082.20
Prix de gymnastique		999.85
Fonds Lucien Jayet		159.95
Fonds Dr Jomini		650.15
Fonds Prix Hermann Lang		10,658.45
Fonds Jeanne Mange		363.10
Prix de mathématiques		936.05
Prix de mathématiques Ami Rosat		1,060.55
Fonds Louis-Henri Pelet, Ecole normale, Collège scientifique et Collège classique		2,544.90
Prix des travaux manuels		1,035.27
Prix de volonté		840.80
Enseignement primaire		
Fonds :		
Institut des sourds de Moudon		17,634.—
Courses de l'Institut des sourds de Moudon		2,754.40
Ecoles primaires et secondaires — Assurance accidents		240,875.95
Eugénie-Marie Olschowski		12,204.95
Boissier		4,224.25
Musée scolaire		3,161.40
Amélioration des repas des cuisines scolaires communales		2,462.05
Relevant du Département de l'intérieur et de la santé publique		
Fonds de réserve assurance contre la loque des abeilles		68,925.45
Fonds de réserve caisse d'assurance du bétail		5,224,354.25
Fondation Jules Gagnaux		433,833.45
Fondation B. Galli-Valério		607,053.—
Institut de microbiologie		946.10
Fonds des élèves, Maison d'éducation de Vennes		2,838.—
Compte d'attente — Dîme alcool		190,415.85
Amélioration du domaine de la Maison d'éducation de Vennes		3,974.20
Relevant du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce		
Fonds des alpages de l'Etat		9,380.56
Caisse d'assurance contre le phylloxéra		1,539,461.55
Fonds de repeuplement de la chasse		128,387.85
Fonds vaudois de donation en faveur des apprentis indigents		220,061.15
Association de la presse vaudoise, Ecole de Marcellin		489.27
Prix Chuard, Ecole de Marcellin		2,023.85
Fonds cantonal des contributions patronales en matière de formation professionnelle		797,089.85
Fonds Jean Dufour, Station viticole		7,426.10
Fonds d'encouragement pour expositions		2,262.95
Prix Robert Francey-Marcellin		1,009.60
Fondation en faveur des gardes forestiers du canton de Vaud		2,926.35
Fonds Frédéric Jaquier, Ecole de Marcellin		532.25
Fonds cantonal du logement		2,192,191.—
Prix Henri Massip, Ecole de Marcellin		1,038.64
Don de la Municipalité de la commune de Morges		977.40
	A reporter	24,426,420.74

Fonds spéciaux gérés par l'Etat

	Report	24,426,420.74
Fonds professeur Dr Louis Pelet, Ecole de Marcellin		1,490.05
Fonds Ferdinand Porchet, Ecole cantonale d'agriculture		519.05
Fonds M** Ferdinand Porchet, Ecole ménagère rurale		552.25
Fonds de prévoyance contre le chômage		3,699,644.95
Fonds de prévoyance en faveur du vignoble		1,214,757.58
Fonds legs Léa Rochat en faveur des apprentis indigents de la commune de l'Abbaye		18,650.10
Prix Berthe Rouffy, Ecole ménagère, Marcellin		535.70
Fonds de secours pour élèves de l'Ecole cantonale d'agriculture		14,036.45
Station d'essais de machines agricoles		123,028.55
Fonds professeur Wilczek		13,815.46
Fonds de réserve des forêts cantonales		1,069,814.88
Fonds de réserve de Marcellin		134,441.03
Fonds de réserve vinicole		230,622.01
Fonds de l'exposition de l'agriculture		1,871.90
Don Frank Aubert		978.60
Bourses récupérées, enseignement agricole		10,075.25
Caisse de secours en faveur des musiciens sans travail		1,296.45
Prix Paul Chavan, Ecole de Marcellin		1,051.90
Fonds maraîcher cantonal		60,791.15
Fonds Ecole d'agriculture de Grange-Verney, don de la BCV, bibliothèque		466.95
Prix Edouard Fazan, Ecole de Marcellin		543.—
Fonds du groupe agricole du Grand Conseil		537.30
Fonds Ulysse Joliquin, Ecole d'agriculture		538.15
Fonds Pilet-Golaz, Ecole d'agriculture		268.55
Prix Ferdinand Porchet, Ecole de fromagerie		562.35
Prix de chimie Ferdinand Porchet, Ecole d'agriculture de Grange-Verney		532.40
Fonds action des jeunes, Grange-Verney		424.—
Bourse d'études, Ecole ménagère Marcellin-sur-Morges		31,947.75
Fonds mutuelle chevaline suisse, Ecole de Marcellin		529.80
Fonds mutuelle chevaline suisse, Ecole de Grange-Verney		524.95
Prix d'encouragement, Ecole ménagère rurale de Marcellin		1,537.05
Prix M** Marendaz, Ecole ménagère rurale de Marcellin		529.10
Prix Alfred Oulevay, Ecole de Grange-Verney		1,043.15
Prix Alfred Oulevay, Ecole de Marcellin		999.70
Prix Raynald Suter, Ecole de Grange-Verney		1,088.35
Fonds L. A. Marrel - Ecole de Marcellin		20,117.92
Fonds arboricole cantonal		77,792.77
Fonds de la Fédération vaudoise des entrepreneurs		32,083.60
Prix zootechnie André Daccord, Ecole de Marcellin		1,000.—
Prix Société d'arboriculture de Morges, Ecole de Marcellin		1,930.95
Relevant du Département des travaux publics		
Digues et bâties de Chailly		46,128.61
Fonds de chauffage et éclairage de la Cathédrale		10,800.06
Souterrains de la Cathédrale		45,096.35
Fonds des vitraux de l'église de Romainmôtier		9,610.45
Entraide entreprises privées de chemins de fer et de navigation		268,456.20
Equipement touristique		1,045,279.95
Total		32,644,709.35

Fonds spéciaux relevant des Hospices cantonaux et du Service de l'enfance

Actif net au 31 décembre 1972

Fonds Orphelinat Chappuis	Immeubles	161,334.—	
	Rentier et compte courant	30,842.90	192,176.90
Fonds Orphelinat Desponds	Immeubles	190,770.—	
	Rentier et compte courant	79,584.10	270,354.10
Fonds succ. Ducret-Dominé			125,115.90
Fonds Etlar-Waridel	Immeubles	100,000.—	
	Rentier et compte courant	3,674.10	103,674.10
Fonds de l'enfance malheureuse et abandonnée	Immeubles	177,075.—	
	Rentier et compte courant	980,549.97	1,157,624.—
Fonds Maricot J.-F.	Immeubles		84,000.—
Fonds des apprentissages de l'enfance			132,492.05
▪ Bippert, Hôpital cantonal			1,676.75
▪ Cérésolle Pierre			3,463.10
▪ de cardiologie du Service de médecine II			13,871.50
▪ Clinique chirurgicale universitaire			1,804.—
▪ Clinique chirurgicale universitaire — Don Baehler / salle des enfants			48,594.80
▪ Clinique chirurgicale universitaire — Neurochirurgie			11,213.75
▪ Clinique universitaire de dermatologie			40,011.50
▪ Dégâts d'eau à l'Hôpital cantonal			39,394.85
▪ Demiévêlle Paul, Dr, fonds de bienfaisance			78,781.85
▪ Développement scientifique de la Polyclinique psychiatrique universitaire			54,058.05
▪ Développement scientifique de l'Hôpital de Cery			1,607.30
▪ Division autonome neurologie			891.30
▪ Dufour Gabrielle			63,799.95
▪ Feuz Jean, Dr			7,263.95
▪ Gattolliat Adèle			71,690.94
▪ Gattolliat Adèle (Fonds de réserve forestier)			11,898.04
▪ Gilliard Arthur, ancien régent vaudois retraité			5,001.22
▪ Helforlich Louise			54,306.75
▪ Hôpital psychiatrique de Prangins			8,051.70
▪ Institut universitaire de radiologie			661,230.28
▪ Laboratoire central — Hôpital cantonal			25,544.65
▪ Mermod, Dr			16,151.45
▪ Mercier J.-J.			128,401.30
	A reporter		3,412,146.95